

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

COMMUNE DE BASSAMBA

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

NDE DIVISION

BASSAMBA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Lycée bilingue de Bassamba



Réalisé par : DEVELOPMENT KNOWLEDGE INTERNATIONAL (DKI)
Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Table des matières

PREFACE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
RESUMÉ EXÉCUTIF.....	4
LISTE DES CIGLES ET ABREVIATIONS	5
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES	8
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	9
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	11
I.1 CHAMP GEOGRAPHIQUE ET POPULATIONS CIBLES	12
I.2 PLAN DE SONDAGE.....	12
I.3 ELABORATION DES DOCUMENTS DE BASE ET DES QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE	14
I.4 COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES	15
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BASSAMBA	17
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES.....	25
III.1. DESCRIPTIONS DE LA POPULATION ENQUETEE	25
III.2. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	28
III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune	28
III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune	29
III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune.....	35
III.3 SERVICES DE SANTE.....	37
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune	38
III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires	39
III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires.....	40
III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires.....	41
III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé	42
III.4. SERVICE DE L'EDUCATION	44
DANS L'ENSEMBLE, LES MENAGES DE LA COMMUNE DE BASSAMBA S'ENGAGENT A :.....	59
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE.....	60
IV.1. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION PARTICIPATIF POUR LA CONDUITE DES CHANGEMENTS.....	60
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	60
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif.....	61
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	62
CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS.....	71
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	73
ANNEXES 1 : QUESTIONNAIRES ENQUETE SCORECARD / CCAP.....	74
ANNEXES 2 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE RAPPORTAGE DU PROJET SCORE CARD POUR LE COMPTE DE DK INTERNATIONAL EN CHARGE DU LOT 2	91

PREFACE

La publication des résultats du contrôle citoyen de l'action publique (enquête SCORECARD 2) réalisé pendant la période allant de Mars à Juin 2022 dans la commune de Bassamba constitue une interface privilégiée pour le Gouvernement, les partenaires au développement et la commune de Bassamba, d'évaluer le niveau de satisfaction des ménages sur les biens publics existant autour d'elles ainsi que services rendues à la commune.

L'enquête a été réalisée par l'Organisation de la Société Civile (OSC) **Development Knowledge International (DKI)** avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et la collaboration de l'Institut National de la Statistique (INS). Cette enquête porte essentiellement sur les domaines d'accès à l'eau, à la santé, à l'Education et aux services communaux. Les résultats ont conduit à la mise sur pieds d'un plan d'Actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) en vue de la conduite des changements dans la commune de Bassamba. La réalisation de cette enquête a bénéficié d'une mobilisation des ressources diverses par le Gouvernement. En outre, ce travail a permis d'optimiser le cadre collaboratif et participatif entre les populations et tous les autres partenaires au développement (l'Etat, la commune les ONG, les OSC, les élites...).

Qu'il me soit permis de saluer particulièrement la contribution du PNDP et de l'INS, agence gouvernementale chargée de sa réalisation des enquêtes statistiques.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Monsieur le Gouverneur de la région de l'Ouest, aux autorités administratives, traditionnelles et religieuses pour l'accompagnement dans le processus de sensibilisation. Nos remerciement s'adressent également aux forces de l'ordre pour la sécurité du personnel de collecte sur le terrain sans oublier les responsables des administrations sectorielles concernées (DDMINEE, DDMINSEC, District de santé du NDE et IAEB de Bassamba) et les ménages qui ont bien voulu mettre à notre disposition les données de qualité pour la réussite de cette opération.

Enfin, j'exhorte le comité de changement mis en place à s'engager réellement à effectuer les changements prévus pour l'amélioration des services publics rendus à la population de l'arrondissement de Bassamba.



Le Maire de la Commune de Bassamba

Mme Tamu Ifso Kuitong
Rosaline
1er Adjoint au Maire
Commune de BASSAMBA

RESUMÉ EXÉCUTIF

Dans le cadre des Objectifs de Développement Durablement (ODD), l'Etat du Cameroun s'est engagé à améliorer les conditions de vie des populations. Pour se faire, le Gouvernement a opté pour la vision de mettre le Cameroun au rang des pays émergents en 2035. L'opérationnalisation de cette vision passe par un cadre défini dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30) qui est le guide opératoire du développement du Cameroun. Cette politique a conduit à la mise sur pied de plusieurs programmes et projets parmi lesquels le Programme National de Développement Participatif qui a vocation d'accompagner les Communes dans le processus du développement local. L'Etat du Cameroun investit pour assurer le bien être de ses populations et ne revient pas vers elles pour évaluer le niveau de satisfaction.

L'enquête SCORECARD réalisée au sein de la commune de Bassamba avait pour objectif d'évaluer le niveau de satisfaction des ménages par rapport aux services publics qui leur sont rendus dans le secteur de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux.

La méthode utilisée est celle de SCORECARD basée sur l'enquête auprès d'un échantillon de 320 ménages, 04 sectoriels (District de santé, DD MINEE du NDE, DD MINSEC du NDE, IAEB Bassamba) et 01 Maire. Les instruments de la collecte étaient des questionnaires disponibles sur ODK collect version V2022.2.2 chargée dans une tablette. L'échantillon des ménages étaient repérés à l'aide de l'application CS ENTRY installée également dans les tablettes. Les données collectées ont été centralisées, filtrées et analysées sous la supervision du PNDP et l'appui technique de l'INS. Les principaux résultats obtenus sont :

a) dans le secteur de l'eau potable, la commune de Bassamba dispose de 06 points d'eau publics. En moyenne, 68,20% des ménages accèdent à une source publique d'eau potable. Un ménage sur 04 (25%) parmi les utilisateurs des sources d'eau publique estiment être satisfait de la fréquence d'approvisionnement en eau. Les points d'eau en panne sont principalement remis en fonctionnement par le Maire. Seulement 2,8 % des ménages de la commune de Bassamba contribuent pour l'entretien des points d'eau. Dans l'ensemble, 42,10 % des ménages sont insatisfaits de l'approvisionnement en eau à Bassamba.

b) Dans le secteur de la santé, la commune dispose d'un Centre Médical d'Arrondissement et en moyenne 78,10% des ménages y vont pour les soins de santé. Pour atteindre cette FS, le ménage parcourt en moyenne 645mètres pour une durée de 21 minutes. Le petit matériel (gants, alcool, coton...) est toujours disponible. Dans l'ensemble, 10 ménages sur 100 sont insatisfaits des services de santé qui y sont rendus et proposent de mener les actions en vue de l'amélioration de ces services.

c) Dans le secteur de l'éducation, la commune dispose d'une école maternelle publique, 06 écoles publiques fonctionnels et plusieurs établissements d'enseignement secondaire. Près de 08 ménages sur 10 (81,8%) sollicitent une école maternelle publique, tous les ménages préfèrent une école

primaire publique. Au secondaire, 95% des ménages se rabattent vers les établissements publics. Dans l'ensemble, 95% des ménages sont satisfaits pour les services de l'éducation. Les ménages insatisfaits se proposent de mener des actions au niveau de la communauté pour améliorer la qualité des services de l'éducation.

d) Dans le secteur des services communaux, la commune de Bassamba offre plusieurs types de services. Les ménages y demandent des services à des proportions relativement faibles. En effet, seulement 19,90% des ménages ont sollicité l'établissement d'un acte de naissance au cours des 12 derniers mois. Environ 4,20 % des ménages sont insatisfaits des services communaux et estiment que le service de communication ainsi que l'accueil doivent connaître des améliorations.

Les constats observés dans les différents secteurs ont permis d'élaborer un plan d'actions de changement à mettre en place par les ménages pour améliorer la qualité des services publics rendus dans la commune de Bassamba.

LISTE DES CIGLES ET ABREVIATIONS

Sigle	:	Définition du sigle
ZD	:	Zone de dénombrement
CAMWATER	:	Cameroon Water Corporation
RGPH3	:	Troisième Recensement Général de la population et de l'Habitat
MINEE	:	Ministère de l'Eau et de l'Energie
CAP	:	Computer Assisted Personal Interviewing (Collecte des données assistée par ordinateur)
PCD	:	Plan Communal de Développement
COSA	:	Comité de santé
COGES	:	Comité de Gestion
OSC	:	Organisation de la Société Civile
DKI	:	Development Knowledge International
FS	:	Formation Sanitaire
CSI	:	Centre de Santé Intégré
DDMINEDUB	:	Délégation Départementale de l'Education de Base
DDMINEE	:	Délégation Départementale Ministère de l'eau et de l'Energie
DDMINESEC	:	Délégation Départementale Ministère des Enseignements Secondaires
DS	:	District de Santé
CCAP	:	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
INS	:	Institut National de la Statistique
IAEB	:	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
DDES	:	Délégation Départementale des Enseignements Secondaires
CMA	:	Centre Médical d'Arrondissement
BIP	:	Budget des Investissements publics
PNDP	:	Programme National de Développement Participatif

PPBME	:	Planning Programming Budgeting Monitoring/Evaluation
PPBMES	:	Planning Programming Budgeting Monitoring/Evaluation SCORECARD
APEE	:	Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants

Liste des tableaux

TABEAU 1.1 : BILAN DE LA COLLECTE DES DONNEES DANS LA COMMUNE DE BASSAMBA	15
TABEAU 2.1 : ETAT DES LIEUX DES POINTS D'EAU DANS LA COMMUNE	21
TABEAU 2.2 : ETAT DES LIEUX DES FORMATIONS SANITAIRES COUVRANT LA COMMUNE.....	22
TABEAU 2.3 : ETAT DES LIEUX DES SERVICES DE L'EDUCATION	22
TABEAU 2.4 : INVENTAIRE DES SERVICES COMMUNAUX.....	23
TABEAU 3.1 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES CHEFS DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE	25
TABEAU 3.2 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES REpondants SELON LE MILIEU DE RESIDENCE, LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE	27
TABEAU 3.3 : PROPORTION (%) DES TYPES DE POINT D'EAU DISPONIBLES DANS LE VILLAGE / QUARTIER HABITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	28
TABEAU 3.4 : UTILISATION D'UNE SOURCE D'EAU PUBLIQUE	29
TABEAU 3.5 : DISPONIBILITE AU COURS DE L'ANNEE ET UTILISATION DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU TOUT AU LONG DE LA JOURNEE	29
TABEAU 3.6 : CORRESPONDANCE ENTRE DISPONIBILITE DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET BESOIN EN EAU DES MENAGES.....	30
TABEAU 3.7 : PANNE AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS ET DELAI DE REPARATION DU PRINCIPAL TYPE DE POINT D'EAU UTILISE	31
TABEAU 3.8 : TYPE D'ACTEURS DE REMISE EN SERVICE DU PRINCIPAL TYPE DE POINT D'EAU	32
TABEAU 3.9 : INTERVENANT DANS LA GESTION, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DE CE POINT D'EAU	32
TABEAU 3.10 : CONTRIBUTION FINANCIERE DU MENAGE AU FONCTIONNEMENT DU COGES.....	33
TABEAU 3.11 : ACCESSIBILITE A LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT ET APPRECIATION DU SERVICE RENDU PAR CETTE SOURCE	33
TABEAU 3.12 : PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LES CARACTERISTIQUES DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET LE MILIEU DE RESIDENCE	35
TABEAU 3.13 : BESOIN EXPRIME EN MATIERE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET SATISFACTION DE CE BESOIN	35
TABEAU 3.14 : REPARTITION DANS LA COMMUNE DES MENAGES SATISFAITS DU BESOIN EXPRIME EN EAU POTABLE SELON L'INTERVALLE DU TEMPS MIS DE SATISFACTION	36
TABEAU 3.15 : NON SATISFACTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE.....	36
TABEAU 3.16 : ACTIONS DES MENAGES DANS LA COMMUNE EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE	37
TABEAU 3.17 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES MENAGES SELON LE TYPE DE FORMATION SANITAIRE LE PLUS FREQUEMMENT UTILISE POUR LA PRISE EN CHARGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	38
TABEAU 3.18 : PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LA RAISON DE CHOIX DU TYPE DE FORMATION SANITAIRE PRIVE.....	38
TABEAU 3.19 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES MENAGES SELON LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE PUBLIQUE FREQUENTEE POUR L'OBTENTION DES SOINS	39
TABEAU 3.20 : ACCESSIBILITE DE LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE PUBLIQUE FREQUENTEE POUR L'OBTENTION DES SOINS	39

TABEAU 3.21 : PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LES CARACTERISTIQUES DU PETIT MATERIEL DISPONIBLE DANS LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE PUBLIQUE FREQUENTEE POUR L'OBTENTION DES SOINS	40
TABEAU 3.22 : PAIEMENT DES SOINS DE SANTE ET JUGEMENT DES MENAGES SUR L'ACCUEIL DU PERSONNEL SOIGNANT	40
TABEAU 3.23 : DISPONIBILITE DES MEDICAMENTS ET RESOLUTION DES PROBLEMES DE SANTE DANS LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE FREQUENTEE POUR LES SOINS	41
TABEAU 3.24 : NON SATISFACTION DES SERVICES RENDUS DANS LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE FREQUENTEE POUR LES SOINS	42
TABEAU 3.25 : ACTIONS DES MENAGES DANS LA COMMUNE EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS LE SECTEUR DE LA SANTE, PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	43
TABEAU 3.26 : POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES MENAGES SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT, L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET LE MILIEU DE RESIDENCE	44
TABEAU 3.27 : RAISONS DE LA PREFERENCE DU PRIVE AU PUBLIC POUR LA FREQUENTATION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE.....	44
TABEAU 3.28 : REPARTITION (%) DES MENAGES DECLARANT L'EXISTENCE D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC DANS UN CYCLE D'ENSEIGNEMENT DISPONIBLE DANS LE VILLAGE / QUARTIER SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LA PROXIMITE DU MENAGE A CET ETABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC	45
TABEAU 3.29 : DISTANCE MOYENNE PARCOURUE ET TEMPS MOYEN MIS A PIEDS POUR SE RENDRE A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET LE MILIEU DE RESIDENCE	46
TABEAU 3.30 : PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LES CARACTERISTIQUES DECLAREES DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT	46
TABEAU 3.31 : NOMBRE MOYEN D'ELEVES PAR SALLE DE CLASSE DANS UN ETABLISSEMENT ET APPRECIATION DE LA FREQUENCE DE PRESENCE DE L'ENSEIGNANT DANS LA CLASSE SELON LE CYCLE.....	47
TABEAU 3.32 : PROPORTION (%) DANS LA COMMUNE DES MENAGES NE PARTICIPANT PAS AUX REUNIONS DE L'APEE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE; PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LA RAISON DE NON-PARTICIPATION AUX REUNIONS DE L'APEE	48
TABEAU 3.33 : REPARTITION DES MENAGES SELON L'APPRECIATION DU MONTANT PAYE POUR DES FRAIS EXIGIBLES ET LE MILIEU DE RESIDENCE	48
TABEAU 3.34 : PROPORTION (%) DES MENAGES DECLARANT QUE LES OUVRAGES (POINTS D'EAU, SALLES DE CLASSE, LATRINES, ETC.) ENDOMMAGES DE L'ECOLE ONT ETE REFECTIONNEES SUIVANT LE TYPE D'ACTEUR SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT.....	49
TABEAU 3.35 : PROPORTION (%) DES MENAGES NON SATISFAITS DES SERVICES D'EDUCATION SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET LA RAISON DE NON SATISFACTION	50
TABEAU 3.37 : ACTIONS DES MENAGES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION ; PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE	52
TABEAU 3.38 : DEMANDE DE SERVICE, ACCUEIL A LA COMMUNE ET TEMPS MIS POUR L'OBTENTION DU SERVICE	53
TABEAU 3.39 : PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LA CAUSE DE LENTEUR POUR RENDRE LE SERVICE COMMUNAL POUR RENDRE SERVICE.....	55
TABEAU 3.40 : PROPORTION (%) DE MENAGES AYANT PAYE UN POURBOIRE POUR OBTENIR LE SERVICE.....	56
TABEAU 3.41 : PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LA CARACTERISATION DES ACTIVITES DE LA COMMUNE	56
TABEAU 3.42 : PROPORTION (%) DES MENAGES NON SATISFAITS SELON LA RAISON DE NON SATISFACTION	57
TABEAU 3.43 : ACTIONS DES MENAGES DANS LA COMMUNE EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE RENDU PAR L'INSTITUTION COMMUNALE ; PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE	58
TABEAU 3.44 : PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS.....	63

Liste des Graphiques et Cartes

CARTE 1: LOCALISATION DE LA COMMUNE DE BASSAMBA.....	18
GRAPHIQUE 3.1 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES REpondANTS SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE	26
GRAPHIQUE 3.2 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES REpondANTS SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE ET PAR SEXE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	26
GRAPHIQUE 3.3 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES REpondANTS SELON LE GROUPE D'AGE.....	27
GRAPHIQUE 3.4 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES REpondANTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE, LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE.....	27
GRAPHIQUE 3.5 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES REpondANTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE GROUPE D'AGE	28
GRAPHIQUE 3.6 : REPARTITION DES MENAGES SELON L'APPRECIATION DU SERVICE RENDU PAR LA PRINCIPALE SOURCE PUBLIQUE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU	34
GRAPHIQUE 3.7 : PROPORTION DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION A MENER.....	42
GRAPHIQUE 3.8 : RAISONS DE LA PREFERENCE DU PRIVE AU PUBLIC POUR LA FREQUENTATION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE	45
GRAPHIQUE 3.9 : ACTIONS DES MENAGES AU NIVEAU COMMUNAL POUR AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES DE L'EDUCATION	51
GRAPHIQUE 3.10 : ACTIONS DES MENAGES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE POUR AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES DE L'EDUCATION	52
GRAPHIQUE 3.11 : PROPORTION DES MENAGES INSATISFAITS/SATISFAITS DES SERVICES RENDUS A LA COMMUNE.....	57
GRAPHIQUE 3.12 : RASONS DE L'INSATISFACTION DES SERVICES RENDUS A LA COMMUNE	58
GRAPHIQUE 3.13 : LES ACTIONS QUE COMPTENT MENER LES POPULATIONS EN VUE DE L'AMELIORATION DES SERVICES COMMUNAUX	59

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972 marque un tournant décisif dans le processus de décentralisation du Cameroun. Cette nouvelle constitution fait du Cameroun un Etat unitaire décentralisé. L'Etat s'engage à cet effet à : « assurer le bien-être de tous en relevant le niveau de vie des populations sans aucune discrimination, affirme son droit au développement ainsi que sa volonté de consacrer tous ses efforts pour le réaliser ».

Dans le cadre des Objectifs Millénaires du Développement (OMD) devenus Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Etat du Cameroun s'est résolu à éradiquer la pauvreté et faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Pour se faire, Le Gouvernement a élaboré en avril 2003, suivant une démarche participative le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

La mise en œuvre de ce document a permis au Gouvernement de maintenir la stabilité du cadre macroéconomique et de soutenir des taux de croissance positifs jusqu'en 2008. Au cours de cette phase, le Gouvernement a entrepris des réformes en matière de Gouvernance et de gestion de finances publiques dont l'adoption de la budgétisation par programme. Toutefois, les réformes les plus marquantes sont : la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ; la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées et la loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale. Le processus de révision du DSRP en mars 2008 pour corriger les manquements a abouti en 2009 à l'élaboration d'un nouveau cadre opératoire de la politique nationale baptisé Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Cette stratégie a été élaborée par le Gouvernement, dans le cadre d'un processus dynamique et ouvert, mettant à contribution la pleine participation des populations à la base, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement.

La réforme la plus marquante de cette deuxième phase est la loi n° 2019 / 024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Cette loi « fixe le cadre général de la décentralisation en renforçant les principes relatifs à la garantie de la libre administration et de l'autonomie fonctionnelle des Collectivités Territoriales. Par ailleurs, la loi pose le principe de l'exclusivité de l'exercice des compétences transférées aux Collectivités Territoriales. De surcroît, les ressources financières afférentes aux compétences transférées ne sont plus inscrites dans les budgets des départements ministériels, mais sont directement affectées aux collectivités ».

Dès lors, les Collectivités Territoriales Décentralisées au premier rang desquelles les Communes, apparaissent comme le creuset de l'expression de la démocratie. Elles s'efforcent, à travers divers outils et mécanisme (budget participatif, Plans Communaux de Développement, etc.),

d'implémenter les principes fondamentaux de la démocratie moderne, avec la participation citoyenne à tous les niveaux du processus d'élaboration des politiques publiques locales. Ainsi, « Toute personne physique ou morale peut formuler à l'attention de l'exécutif communal toutes propositions tendant à impulser le développement de la Collectivité Territoriale Décentralisée concernée ou à améliorer son fonctionnement. Par ailleurs le citoyen est appelé à s'impliquer activement dans la vie de sa Commune afin d'être à la base des initiatives locales de développement durable. Le contrôle citoyen de l'action publique apparaît alors comme un outil essentiel à cette fin. Faudrait-il rappeler la disposition du cadre réglementaire à cet effet : « Tout habitant ou contribuable d'une Collectivité Territoriale peut, à ses frais ; demander communication ou prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux des organes délibérants, des budgets, projets et rapports annuels de performance, plans de développement; comptes bu arrêtés, suivant des modalités fixées par voie réglementaire (...) Les associations et organisations de la société civile locales, ainsi que les comités de quartier et de village concourent à la réalisation des objectifs des Collectivités Territoriales ».

Le Programme National de développement Participatif (PNDP) est un organe opérationnel de développement mis en place par l'Etat Camerounais en 2004 qui a pour objectif de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services de socio-économiques durables et de qualité. Dans ces missions d'accompagnement des CTD, le PNDP en partenariat avec les communes, grâce l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS), a impulsé le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ou « *Citizen ReportCard* » dit Projet ScoreCard sur toute l'étendue du territoire national.

En effet, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) est toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), dans le but d'apprécier la pertinence des projets, des moyens qui y sont affectés et la satisfaction des populations vis-à-vis de ceux-ci. En outre, l'objectif principal de cette opération est de Capter la perception des ménages sur leur satisfaction relative aux services publics qui leur sont rendus dans quatre secteurs ciblés dans le but de mettre en place un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique au sein de la commune.

Les objectifs spécifiques du scorecard 2 sont :

- Identifier les indicateurs d'insatisfaction des ménages par rapport à l'approvisionnement en eau potable.
- Identifier les indicateurs d'insatisfaction des ménages par rapport aux soins de santé.
- Identifier les indicateurs d'insatisfaction des ménages par rapport à l'éducation.
- Identifier les indicateurs d'insatisfaction des ménages par rapport au service communal rendu.

- Les actions en vue de l'amélioration de la qualité des services publics rendus à la population dans les quatre secteurs ciblés.

Le présent rapport est articulé autour de quatre chapitres. Le premier s'articule sur la synthèse méthodologique de l'enquête. Le deuxième présente les éléments relatifs à l'offre publique et au contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Bassamba. Le chapitre III expose les principaux résultats issus de l'analyse des données de terrain, ainsi que les améliorations suggérées suivies des principales recommandations. Au chapitre IV enfin, il est question d'une proposition d'esquisse de plan d'action pour la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de Bassamba. Ce rapport servant de tableau de bord à la commune est structuré comme suit :

Préface

Résumé

Introduction générale

Chapitre I : Méthodologie d'enquête synthétisée

Chapitre II : Offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Bassamba

Chapitre III : Principaux constats identifiés dans quatre secteurs ciblés.

Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique.

Conclusion générale et recommandations.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête SCORECARD ont été définis dans le cadre des travaux

préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du SCORECARD. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête SCORECARD couvre l'ensemble des 05 quartiers/villages de la commune Bassamba. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles dans le Département du NDE (DD MINEE, District de santé, DD MINSEC, IAEB Bassamba et Commune de Bassamba) et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête SCORECARD est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête SCORECARD a visé un échantillon représentatif de 320 ménages de la commune de Bassamba. Elle s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Sur le terrain, seulement 15 Grappes parmi les 20 initialement prévus ont été cartographiées. L'échantillon des ménages à enquêter était de 311 dans l'ensemble de ces grappes. Dans la pratique, 307 ménages ont été enquêtés et pour des raisons liées à l'absence prolongée ou au refus, les 04 autres n'ont pas été enquêtés.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe des agents énumérateurs et cartographes proposés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, les agents retenus ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jour étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CS Pro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement). Les experts de l'Institut National de la Statistique ont procédé à la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête SORECARD étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi , et t_{hij} la

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .
Donc

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête SCORECARD vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur, à l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements

secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

La commune de Bassamba appartient au lot 2 contenant 08 communes de la région de l'Ouest. L'Organisation de la Société Civile (OSC) **DK International (DKI)** a été sélectionnée pour la réalisation de la collecte des données dans ce lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles. Cette OSC est composée d'un Responsable, des superviseurs et des agents enquêteurs. Avant la collecte des données proprement dites, Les Coordonnateurs des OSC responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête SCORECARD et l'utilisation des outils de collecte à travers un atelier organisé à Dschang du 11 au 16 avril 2022. Par la suite, ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du **SCORECARD** composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

La collecte des données s'est déroulée du 1^{er} au 15 juin 2022 dans la commune de Bassamba et le bilan est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Bassamba

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
01.	2420	BABOSSA	118	0	06	05	RAS
02.	2421	QUARTIER 6	180	0	0	0	RAS
03.	2422	QUARTIER 5	82	0	0	01	RAS
Total	03		308	0	06	06	RAS

Source : Enquête CCAP2 Bassamba 2022

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement transmises sur le serveur pour apurement et production des tableaux par les experts de l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'OSC DKI, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport SCORECARD, (ii) le canevas du rapport SCORECARD, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action

Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport SCORECARD. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux SCORECARD, les responsables des OSC ont bénéficié d'un renforcement des capacités qui s'est déroulée du Yaoundé du 12 au 17 juin 2022 à SOA par Yaoundé. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport SCORECARD de sa commune de supervision. Pour rédiger ce rapport, le superviseur est appelé à interpréter les chiffres obtenus par rapport aux réalités de commune. Il donc est nécessaire d'évaluer de l'offre publique dans les domaines de l'Eau, de l'Education, de la santé et des services communaux pour pouvoir mesurer le niveau de satisfaction des populations.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BASSAMBA

Ce chapitre présente succinctement la commune, son histoire ainsi que les compétences qui leur sont transférés dans le contexte de la décentralisation. Elle met aussi en œuvre l'offre des biens publics et des services et des services rendus à la commune dans les 04 secteurs (Eau potable, Santé, Education et Services communaux) mentionnées dans l'enquête.

II.1 Présentation de la commune

Cette section présente brièvement l'histoire de la commune de Bassamba, la taille de sa population, sa situation géographique ainsi que les activités menées dans les domaines économiques et culturelles.

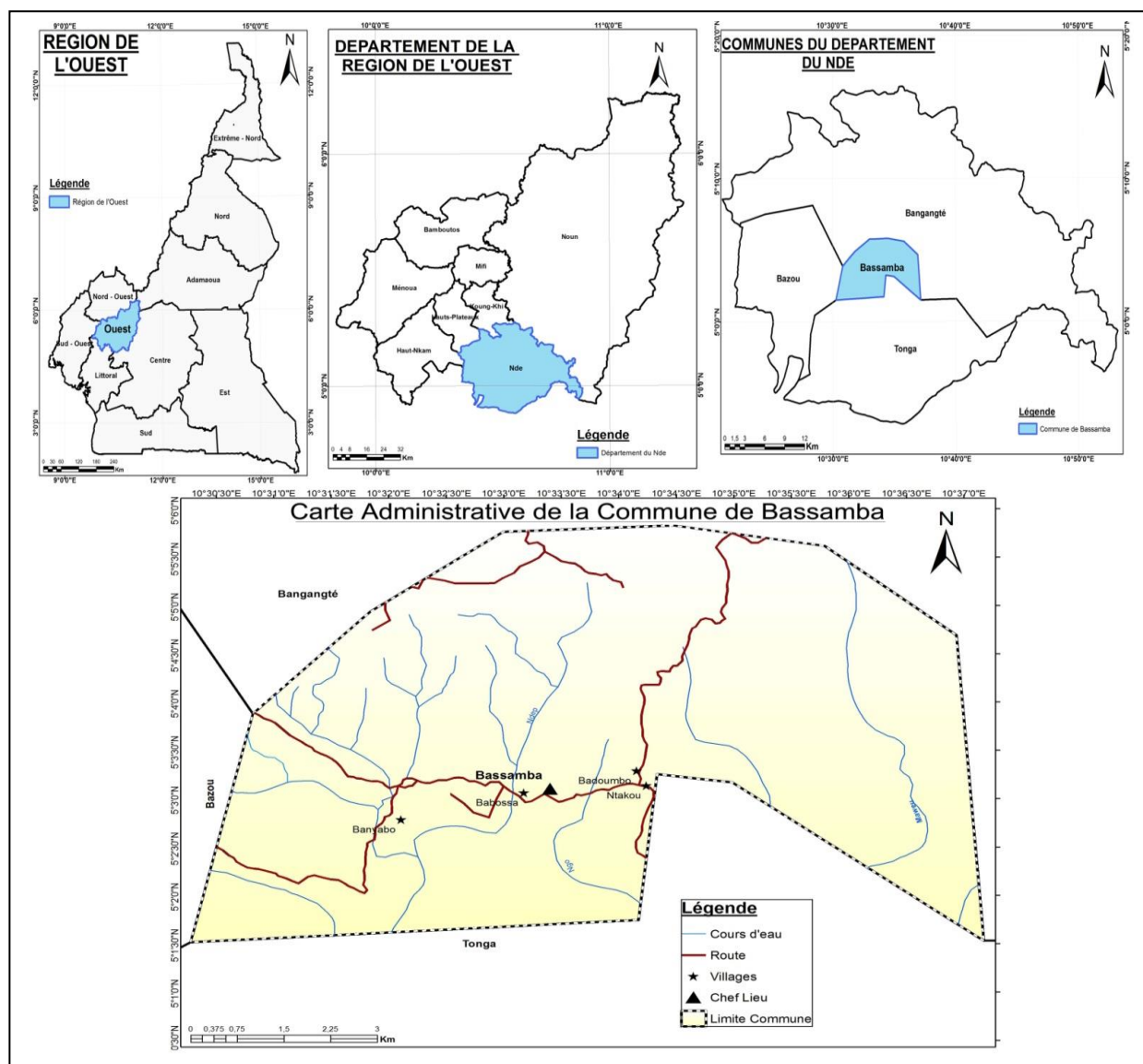
II.1.1 Situation administrative et historique

BASSAMBA vient du nom d'un cours d'eau appelé SAMBA signifie "les gens de SAMBA". Il s'agit d'une ville née au cours des années 60, période qui a connu beaucoup de problèmes liés à l'indépendance comme la majorité des villes de la région de l'Ouest. La commune de Bassamba a été créée en 1995 par décret présidentiel N° 95 / 082 du 24 Avril 1995 portant création des communes rurales. Elle se trouve dans le Département du NDE. Son territoire compte plusieurs villages à l'instar de Takou, Babossa, Bandoubo, banyabo, etc.

D'après le RGPH3, la commune comptait 2 814 habitants en 2005, cette population est estimée à 3118 habitants en 2015. Elle a à sa tête 01 maire, 02 Adjoints dont 01 femme et 01 homme.

Parlant de la Chronologie des Maires à la Commune de Bassamba, 02 maires ont occupé le poste de titulaire depuis 2013 jusqu'à nos jours. Il s'agit de: FUYA Rigobert (2013 -2020) et Eugene NZOUADJEU YOTA qui occupe la tête de la mairie depuis 2020.

Carte 1: Localisation de la Commune de Bassamba



Source : PCD 2018 de la Commune d'arrondissement de

II.1.2 Situation démographique

Selon les projections des données du 3ème RGPH, La population de la commune de Bassamba est estimée à 3118 habitants (**Source PCD 2015**).

II.1.3 Situation géographique

La commune de Bassamba se trouve dans l'arrondissement de Bassamba. Avec une superficie totale de 123 Km², elle est limitée au Nord par la Commune de Bagangté (villages Babou et Bangoulap), au sud par la Commune de Tonga (village Badounga) l'Est Commune de Bangangté (village Bantoum) et à l'Ouest par la Commune de Bazou (village Tanga-Fetpa).

Le climat de la Commune de Bassamba est de type équatorial composé de quatre saisons soit : deux saisons sèches et deux saisons de pluie.

Le relief de la ville est constitué des sols ferralitique rouge et latéritique par endroit est assez fertile.

La Commune de Bassamba n'a pas un réseau hydrographique très développé. En effet on y trouve quelques cours d'eau à très faible débit donc les plus importants sont : Nsa'amba, Nson Kwa, Meuhetchu, Sohfock, Njangueu, Ndeup, Nzeu, Ngo'o.

Pour ce qui est de la végétation, la Commune de Bassamba est une zone de transition entre la forêt et la savane. La flore est constituée de petites forêts galeries où l'on retrouve certaines espèces telles les Eucalyptus, l'Iroko et le Dabéma. On y trouve également une multitude de palmiers à huile et des palmiers raphias.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

L'économie de la commune de Bassamba est basée sur les activités du secteur primaire, secondaire et tertiaires. Néanmoins, on observe la dominance des activités de production (agriculture, élevage, exploitation des ressources naturelles, etc.) et les activités informelles (call box, coiffure et petit commerce de denrées alimentaires).

Le secteur primaire regroupe l'agriculture et de l'élevage, les ressources forestières et minières.

L'activité agricole repose sur la culture du maïs, riz, du café, du cacao et du palmier à huile.

Pour ce qui est de l'élevage, le cheptel retrouvé dans la Commune est constitué principalement des bovins, ovins, porcins et de la volaille

Les ressources forestières exploitées sont constituées des espèces telles les Eucalyptus, l'Iroko et le Dabéma et les raphias nécessaires pour la production vin blanc.

Parlant des ressources minières la commune est dotée d'un important potentiel minier (Carrières de pierres, de sable et de latérite).

Le secteur Secondaire est presque inexistant. On retrouve néanmoins une usine de décortilage de café.

Le secteur tertiaire quant à lui regroupe plusieurs branches d'activités. Nous pouvons citer entre autre : L'administration publique (la sous-préfecture, les services de défenses et de sécurité), les services de la commune de Bafoussam III, les services déconcentrés de l'état installés dans le territoire communal (MINADER, MINEPIA, MINEDUB, etc.).

Les services privés

Les services financiers (express union, etc.) y sont disponibles. L'on note l'absence des Banques classiques tels que Afriland first Bank, et le Crédit Communautaire d'Afrique (CCA).

Les services privés de transport sont caractérisés par les Mototaximans, les transporteurs des bagages par poussepousse Les calls box:

Le Commerce : C'est l'une des activités pratiquées dans la commune de Bassamba par les petits détaillants. On note l'absence de commerçants grossistes dans la commune.

Parmi les autres services offerts nous pouvons citer : Les garages de réparation moto et vente de pièce détachées, les salons de coiffure, les tailleurs et couturières, les call-boxers, les restaurateurs (trices), les secrétariats bureautiques et les Braiseuses de poissons.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La loi N° 2019 / 024 du 24 Décembre 2019 portant code général des CTD stipule en son article 147 que : « La commune est la collectivité territoriale de Base. Elle a pour mission générale de développement et d'amélioration des conditions de vie de ses habitants. » A cet effet, de nombreuses compétences ont été transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), notamment dans les domaines sanitaire, économique, social, éducatif, culturel et sportif.

Secteur de l'eau

Extrait de l'article 157 : Les compétences suivantes sont dévolues aux communes :

- l'alimentation en eau potable ;

Secteur de la santé

Extrait de l'article 160 : Les compétences suivantes sont dévolues aux communes :

Santé et population et action sociale

La création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal conformément à la carte sanitaire ;

Le recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres de médicaux d'arrondissement ;

L'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;

Assurer des inspections sanitaires dans les établissements qui fabriquent, emballent, stockent et distribuent des produits alimentaires, ainsi que les usines qui traitent les déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

Secteur de l'Education de l'alphabétisation et de la Formation professionnelle

Extrait de l'article 161 : Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

a) Éducation.

- La création, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance conformément à la carte scolaire des écoles maternelles et primaires, et des établissements préscolaires de la commune ;

- Le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdits écoles

La participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation ;

b) Alphabétisation

- L'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme en relation avec l'administration Régionale ;
- La participation à la mise en place et à l'entretien des équipements éducatifs.

c) Formation technique et professionnelle

- L'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- L'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- La participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formations.

Les compétences étant transférées les compétences au sein des communes par le Gouvernement, il est

nécessaire d'évaluer l'offre des services public disponible dans les 04 secteurs cibles (Eau, Santé, Education et Services communaux) de Bassamba

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Cette section porte sur l'inventaire des infrastructures disponibles dans les principaux secteurs ciblés (Approvisionnement en eau, Santé, Éducation et Services municipaux) par cette étude ainsi que leur fonctionnement.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

L'eau potable disponible dans le territoire de la commune de Bassamba provient essentiellement des puits avec pompe électrique et des forages (électrique ou à motricité humaine). La commune dispose aussi d'un réseau d'adduction d'eau.

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	DD MINEE/MI FI	Commune	DD MINEE/MI FI	Commune	DD MINEE/MI FI	Commune	DD MINEE/MI FI
Puits avec pompe à motricité humaine	00	00	-	-	-	-	-	-
Puits avec pompe électrique	01	00	01	-	00	-	00	-
Forages avec pompe à motricité humaine	01	02	01	02	00	00	00	00
Forage avec pompe électrique	02	01	01	01	00	00	00	00
Borne-fontaine	-	10	-	10	-	00	-	00
Source	01	02	01	02	00	02	00	02
Réseau d'adduction d'eau communal	01	00	01	-	00	-	00	-
Total	06	15	05	15	00	02	00	02

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022.

L'analyse de ce tableau montre un grand écart entre les données obtenues à la commune et celles de la DD du MINEE. Selon la commune, six (06) points d'eau existent mais cinq (05) d'entre eux sont non fonctionnels. Le service Départemental de l'eau et de l'énergie à son tour fait état de quinze (15) points

d'eau tous fonctionnels. Le MINEE ne reconnait pas les comités de gestion mis sur pied par la commune en vue de l'amélioration de l'offre en eau. La différence entre les chiffres produits dans les deux administrations serait due à l'inexistence d'un document de nomenclature visant à harmoniser les définitions des concepts utilisés dans le domaine de l'eau et à l'absence totale des réunions de concertation entre les deux structures. Le MINEE et la commune devraient désormais travailler en collaboration pour harmoniser les données du secteur de l'eau.

II.3.2 Secteur santé

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	00		/	/	/	/	/	/	/
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	01	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Hôpital de district	00		/	/	/	/	/	/	/
Hôpital régional	00		/	/	/	/	/	/	/
Hôpital de référence	00		/	/	/	/	/	/	/
Formation sanitaire privée	01	01	/	Non	/	/	/	/	/
Autres (à préciser)	00		/	/	/	/	/	/	/
Total									

Source : Enquête CCAP2, District de santé de Bangangté 2022.

La commune de Bassamba dispose de 02 formations sanitaires (FS) dont 01 public et 01 privée. Elle accompagne toutes les FS public à travers le recrutement, l'affectation et la prise en charge du personnel temporaire, l'équipement en matériel et la construction des bâtiments.

II.3.3 Secteur de l'éducation

Selon l'ordre d'enseignement et le cycle, la commune de Bassamba dispose de plusieurs infrastructures scolaires.

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	/	03	00	02	03
	Privé laïc	/	00	00	00	00
	Privé confessionnel	/	00	00	00	00
	Ecole de parents	/	00	00	00	00

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Primaire	Public	/	07	01	06	06
	Privé laïc	/	00	00	00	00
	Privé confessionnel	/	00	00	00	00
	Ecole de parents	/	00	00	00	00
Secondaire 1 ^{er} cycle	Public	/	02	00	02	02
	Privé laïc	/	01	00	01	/
	Privé confessionnel	/	00	00	00	00
	Ecole de parents					
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	/	01	00	01	01
	Privé laïc	/	01	00	01	/
	Privé confessionnel	/	00	00	00	00
	Ecole de parents					
Total		/	15	01	13	./

Source : Enquête CCAP2, IAEB Bassamba 2022 et DDES NDE 2022.

D'après la carte scolaire, la commune de Bassamba possède 03 écoles maternelles toutes publiques. Au niveau du primaire, on dénombre un total de 07 écoles dans l'ordre publics dont 06 sont fonctionnels. Les données issues de la DDES du NDE font état de 03 établissements du 1^{er} cycle dont 02 sont publics et 01 privé puis 02 établissements de second cycle appartenant respectivement aux ordres public et privé.

II.3.4 Secteur des services communaux

A la commune de Bassamba, plusieurs services sont rendus aux ménages. Nous pouvons citer entre autre l'établissement des différents actes d'état civil, la légalisation et l'authentification des documents l'éclairage public et l'aménagement de la voirie.

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service Oui / Non	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	30
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	-
Aménagement des voiries	Non	-
Gestion des déchets / Assainissement	Non	-
Légalisation des documents	Oui	01
Authentification des documents	Non	-
Hygiène et salubrité	Non	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Non	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Non	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes	Oui	

Nature du service	Disponibilité du service Oui / Non	Délai en jours pour l'obtention du service
socialement vulnérables		
Autres (à préciser)	-	

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022.

A la commune de Bassamba, 02 services sont principalement offerts. L'établissement des actes d'état civil et la légalisation des documents. La durée de la prestation est de 30 jours pour le premier et 01 jour pour le second.

Les compétences transférées aux communes leur permettent d'assurer leur principale mission, à savoir l'amélioration des conditions de vie des ménages de sa circonscription. A cet effet, les biens publics et les services rendus à la commune constituent un atout pour le bien être des populations.

Un extrait de la loi n° 2019 / 024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) stipule que : « Toute personne physique ou morale peut formuler à l'attention de l'exécutif communal toutes propositions tendant à impulser le développement de la Collectivité Territoriale Décentralisée concernée ou à améliorer son fonctionnement ». il donne la possibilité aux ménages d'exprimer leur satisfaction sur l'offre des biens publics existant et de formuler les recommandations pour l'amélioration de la qualité de ces services. Le prochain chapitre met en exergue les principaux constats relevés dans les différents secteurs de l'enquête, la satisfaction des ménages par rapport à ces biens et propose des actions en vue de l'amélioration des services rendus dans la commune.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Le processus de décentralisation mis sur pied depuis 2004 a permis au Gouvernement de transférer certaines compétences aux communes, notamment dans les domaines de l'eau, de la santé de l'éducation de l'amélioration des conditions de vie des populations. Les efforts ont été mis en œuvre en vue d'accroître l'effectif des biens publics dans l'espace communal. Très souvent les infrastructures sont mises sur pied mais, les structures de l'Etat ne reviennent pas vers les populations pour capter leur niveau de satisfaction. C'est pour cette raison que le Gouvernement Camerounais a décidé une enquête SCORECARD donc le but consiste à évaluer le degré de satisfaction des ménages sur les biens publics ainsi que les services rendus à la commune. Les résultats de l'enquête de satisfaction qui a été menée par l'OSC DKI ont permis de relever les points d'insatisfactions des uns et des autres et les propositions ont été faites en vue de la mise sur pied d'un mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP).

Le présent chapitre met en exergue les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Il est divisé en cinq (05) grandes parties : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, le service de santé, le service de l'éducation, et la fourniture des services communaux.

III.1. Descriptions de la population enquêtée

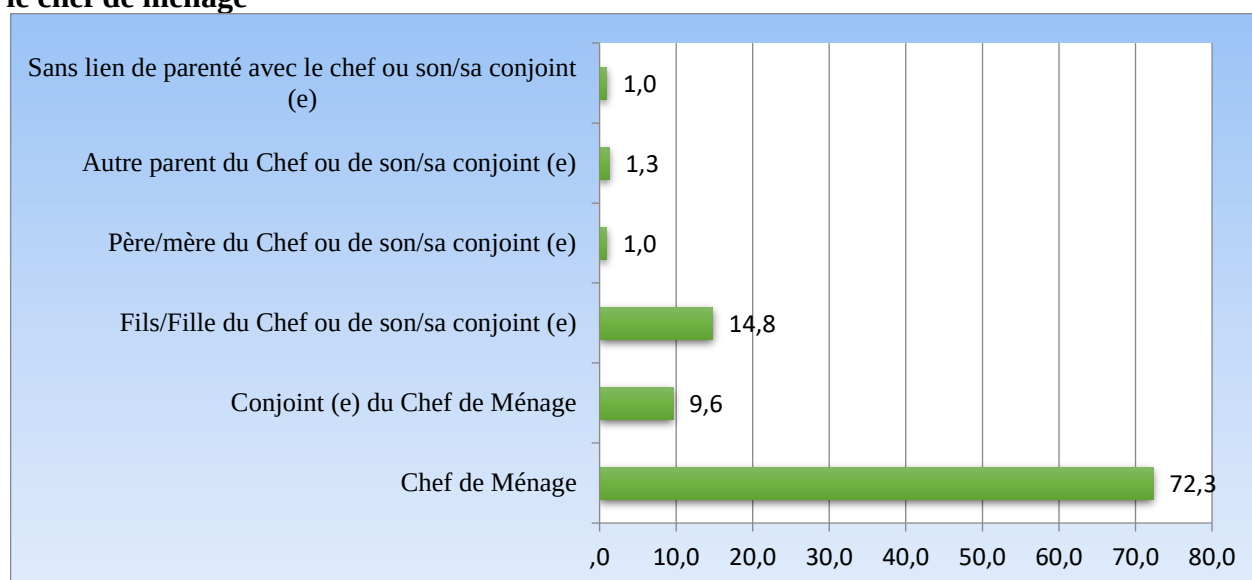
La population enquêtée est constituée des chefs des ménages. Toutefois, en cas d'absence de ce dernier, le questionnaire pouvait être adressé à son (sa) conjoint(e) ou à tout autre répondant vivant dans le ménage et capable de fournir les informations sollicitées. La figure 3.1 présente la répartition en pourcentage des répondants selon le lien de parenté avec le chef de ménage.

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges du Chef de ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 20 ans	/	/	/	/	/	/
[20 - 35[	/	/	/	/	/	/
[35 - 50[	/	/	/	/	/	/
Plus de 50 ans	/	/	/	/	/	/
Total	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

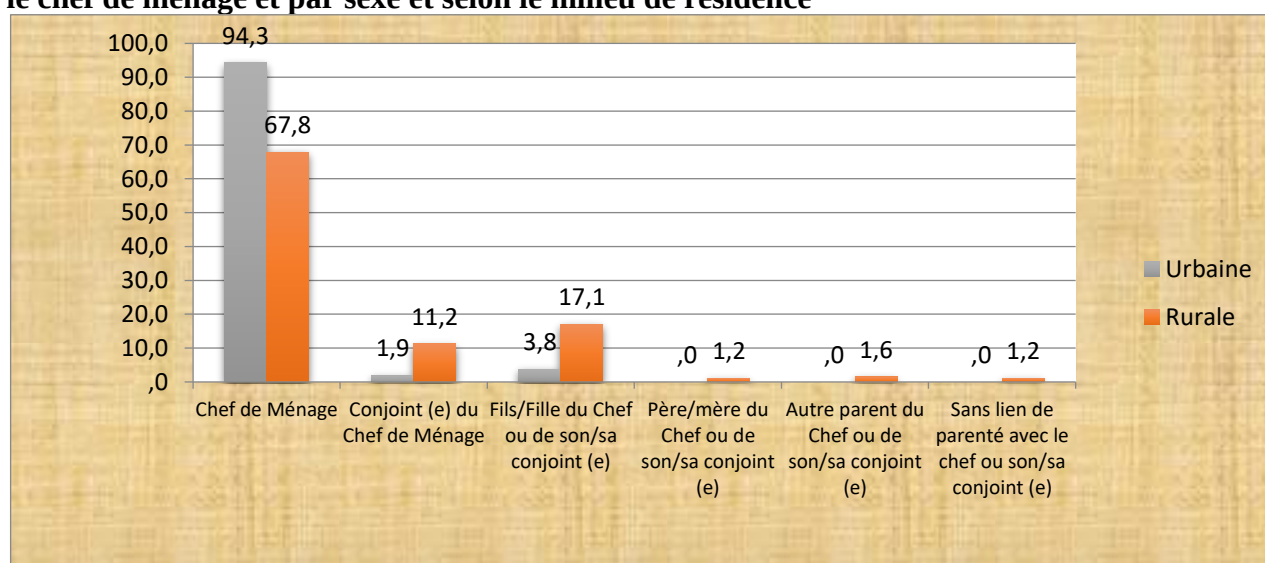
Graphique 3.1 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le lien de parenté avec le chef de ménage



Source : Enquête CCAP2, Commune de Bassamba 2022

D'après la figure 3.1, la majorité des répondants sont des chefs de ménages. En effet, 72,3% de répondants sont des chefs de ménage et 14,8 % sont les fils/fille du chef de ménage ou de son/sa conjoint (e).

Graphique 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le lien de parenté avec le chef de ménage et par sexe et selon le milieu de résidence

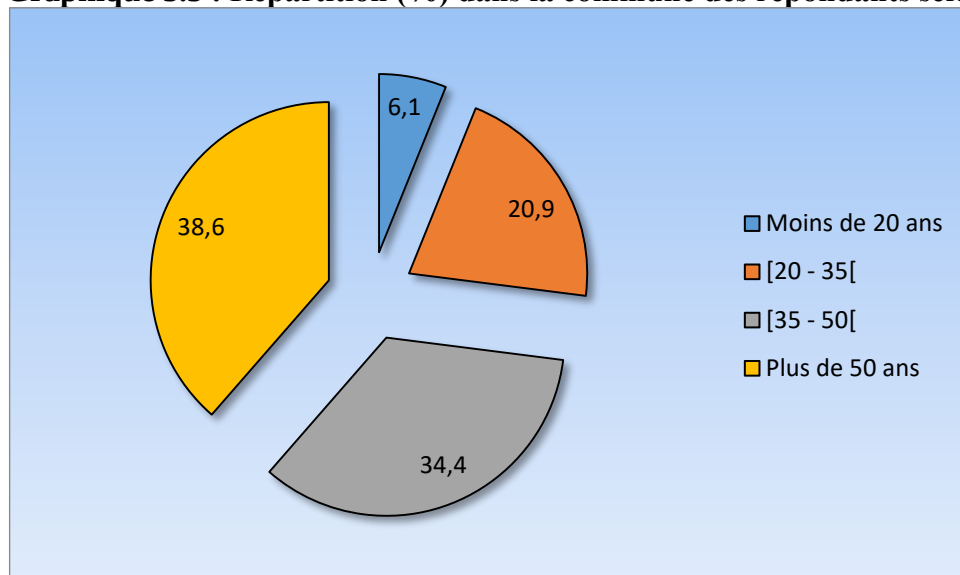


Source : Enquête CCAP2, Commune de Bassamba 2022

Selon la strate de résidence, 94,3 % des répondants sont des chefs de ménages en milieu urbain et 67,3 % en milieu rural.

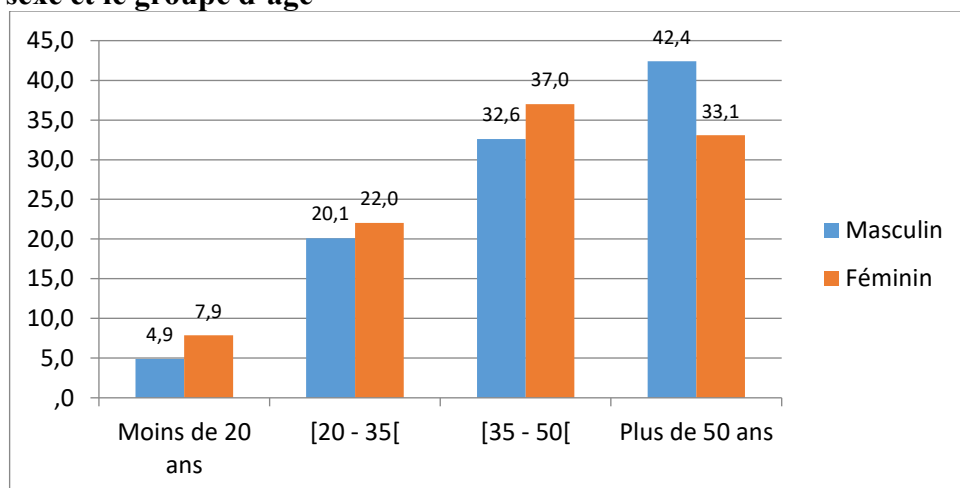
L'analyse de la répartition des répondants selon le groupe d'âge (figure 3.3), montre que la majorité des répondants sont des personnes âgées. En effet, 38,6 % des répondants ont plus de 50 ans, 34,4% ont entre 35 et 50 ans et 20,9 % ont entre 20 et 35 ans. Sur les 51,3% des répondants qui ont plus de 50 ans, 53,5% sont des hommes et 46,5% sont des femmes, illustrées dans la figure 3.4 qui suit.

Graphique 3.3 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le groupe d'âge



Source : Enquête CCAP2, Commune de Bassamba 2022

Graphique 3.4 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge



Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

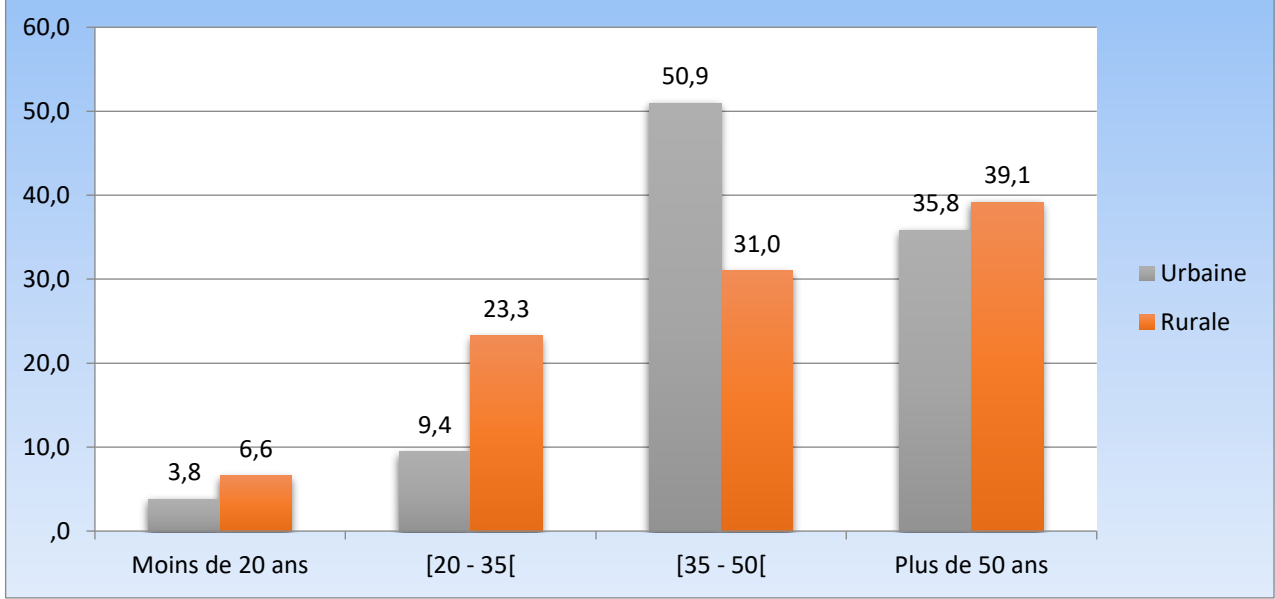
La population enquêtée est beaucoup plus constituée des femmes lorsque la tranche d'âge est inférieure à 50 ans. A partir de 50 ans, les tendances s'inversent.

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges du répondant	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 20 ans	0,00	10,50	6,00	7,40	4,90	7,90
[20 - 35[	11,80	5,30	22,00	25,00	20,10	22,00
[35 - 50[	52,90	47,40	28,00	35,20	32,60	37,00
Plus de 50 ans	35,30	36,80	44,00	32,40	42,40	33,10
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Graphique 3.5 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence et le groupe d'âge



Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

III.2. Approvisionnement en eau potable

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l’action publique dans le secteur de l’hydraulique vise à consolider l’implication des populations locales dans l’amélioration de la qualité des services offerts par les ouvrages d’approvisionnement en eau présents dans la Commune. Il s’appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l’hydraulique.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Il existe plusieurs sources d’approvisionnement en eau dans la Commune de Bassamba. Le tableau 3.3 présente la répartition en pourcentage des types de point d’eau disponible selon le milieu de résidence.

Tableau 3.3 : Proportion (%) des types de point d’eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d’eau disponible dans le village / quartier									
	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d’adduction d’eau	Adduction en eau potable	Rivière
Urbain	11,30	0,00	1,90	0,00	0,0	9,40	0,00	0,00	73,60	0,00
Rural	7,00	0,40	7,80	38,40	24,00	48,10	8,50	18,20	19,80	2,70
Ensemble	7,70	0,30	6,80	31,80	19,90	41,00	7,10	15,10	28,90	2,30

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Les résultats du tableau 3.3 montrent que les sources sont disponibles au près de 41 % des ménages. Ces données révèlent que la commune de Bassamba dispose aussi des forages avec pompe à motricité humaine, d’un réseau d’adduction d’eau potable et des bornes fontaines. Les infrastructures

hydrauliques construites permettent de couvrir le besoin en eau dans les ménages. Le tableau 3.4 donne la proportion des ménages ayant accès à une source d'eau publique dans la commune de Bassamba.

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau										Total
		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marrée	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	
Urbain	20,80	54,50	0,00	0,00	0,00	0,00	45,50	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Rural	77,90	4,50	0,00	0,00	44,80	6,50	33,80	0,00	9,50	0,00	1,00	100,00
Ensemble	68,20	7,10	0,00	0,00	42,50	6,10	34,40	0,00	9,00	0,00	0,90	100,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Les résultats de ce tableau montrent qu'un peu plus de 06 ménages sur 10(42,50). (68,20%) utilisent une source d'eau publique dans la commune de Bassamba. Ces sources publiques sont plus utilisées par les ménages en milieu rural (77,90%) qu'en milieu urbain (20,80%). Près de 04 ménages utilisant une source d'eau publique sur 10 s'approvisionne dans les forages avec pompe à motricité humaine, 03 autres utilisent la source et les autres s'en vont chercher de l'eau dans les autres points publics. Les ménages du périmètre urbain utilisent beaucoup plus les puits avec pompe à motricité humaine et les sources. Dans la zone rurale, ce sont plutôt les forages à motricité humaine et les sources qui sont plus utilisées par les populations.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

L'analyse des données sur l'accessibilité des points d'eau de la Commune montre que 76,3% des ménages déclarent que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année et 81,5% des ménages ont accès à un point d'eau utilisé tout au long de la journée. Le tableau 3.5 présente la répartition en pourcentage de l'utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de	Proportion	Proportion	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée
-----------	------------	------------	--

résidence	(%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	(%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Born-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	Total
Urbain	20,80	20,80	54,50	0,00	0,00	0,00	0,00	45,50	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0
Rural	51,20	68,60	2,30	0,00	0,00	43,50	7,30	37,90	0,00	7,90	0,00	1,1	100,0
Ensemble	46,00	60,50	5,30	0,00	0,00	41,00	6,90	38,30	0,00	7,40	0,00	1,1	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Dans l'ensemble, 46 % des ménages utilisant une source d'eau publique affirment que le point d'eau utilisé est disponible tout au long de l'année. En milieu urbain, seulement 02 ménages sur 10 parmi ceux utilisant les points d'eau publics ont une source d'eau potable disponible tout au long de l'année. En milieu rural par contre, plus de la moitié d'entre eux déclare que la source d'eau est disponible le long de l'année. Par rapport à l'accès journalier, 06 ménages sur 10 ont un point d'eau public est disponible tout au long de la journée. Plus de 60 % de la population en zone rurale affirme que leur point d'eau public est disponible tout au long de la journée alors que dans le milieu urbain, seulement 20 % des ménages utilisent une source disponible tout au long de la journée.

Le tableau 3.6 présente la correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement et besoin en eau de ménages. De ce tableau, il en ressort globalement que seulement 01 utilisateur de la source d'eau publique sur 04 de la zone rurale a une fréquence d'approvisionnement qui correspondant à son besoin en eau.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
		Une fois	Deux fois	Trois fois	Total

Urbain	/	/	/	/	/
Rural	25,0	50,0	45,8	4,2	100,0
Ensemble	25,0	50,0	45,8	4,2	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

La fréquence de disponibilité de la principale source correspond au besoin d'un seul ménage sur 04 (25%) parmi les utilisateurs des sources d'eau publiques. Les résultats montrent que seulement 4,20 % des utilisateurs de la source publique ont accès à leur point d'eau plus de 02 fois par jour. Plus de la moitié des ménages ne peut avoir accès à l'eau potable qu'une fois par jour. Les points d'eau connaissent parfois des dysfonctionnements et nécessitent une remise en fonctionnement. La section suivante nous renseigne sur la proportion des ménages déclarant que leur point d'eau est tombé en panne au cours des six(06) derniers mois. Le tableau 3.7 présente la proportion des ménages dont le principal type de point d'eau a été en panne au cours des six derniers mois, temps mis pour le réparer et les acteurs ayant participé à sa remise en fonctionnement.

III.2.3. Entretien et maintenance des points d'eau dans la commune

Cette rubrique aborde l'entretien et la maintenance de point d'eau dans la commune de Bassamba

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été en panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	53,7	4,6	70,4	18,5	6,5	0,00	100,00
Ensemble	50,9	4,6	70,4	18,5	6,5	0,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Durant les six derniers mois qui ont précédé l'enquête, près de la moitié des ménages déclarent avoir été victime d'une panne dans leur source d'approvisionnement d'eau publique. Ces pannes sont récurrentes en milieu rural. Les ménages de la commune de Bassamba rencontrent un réel problème de

réhabilitation des points d'eau. Le temps de nécessaire pour la réparation des pannes d'un point d'eau est généralement supérieur à une semaine. Selon les résultats, moins de 05 % des ménages affirme que la remise en service du point d'eau en panne s'est faite avant une semaine. La remise du point d'eau en panne nécessite l'appui de certains partenaires au développement.

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Le tableau 3.8 présente les acteurs ayant participé à la remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau							
	Commune	Etat	Elite	Comité de gestion	Chef de village / quartier	CAMWATER /SNEC/CDE	Autres partenaires	Total
Urbain	0,00	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	8,00	0,5	4,00	4,50	31,30	0,00	7,50	100,00
Ensemble	7,50	0,5	3,80	4,20	29,70	0,00	7,10	100,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Dans la commune de Bassamba, près de 30% des ménages affirment que les principaux acteurs participant à la remise en service des points d'eau en panne sont des chefs de village/quartier. Les comités de gestion des points d'eau mis sur pied connaissent encore des difficultés de fonctionnement. Une faible proportion des ménages (4,5%) affirme que le COGES a intervenu dans la réparation de leur point d'eau. La commune et les élites interviennent aussi dans le processus de réparation des points d'eau. Au vue de ces proportions, il serait judicieux de redynamiser et de former les comités de gestion de point d'eau.

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Urbain	0,00	72,70	0,00	27,30	0,00
Rural	4,00	24,40	0,00	75,10	2,00
Ensemble	3,80	26,90	0,00	72,60	1,90

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

On s'intéresse ici aux acteurs intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de la principale source publique d'approvisionnement en eau dans la commune de Bassamba. Les principaux intervenants cités sont la communauté et la commune. Dans l'ensemble, (72,60%) et (27%) des ménages interrogés désignent respectivement la communauté et la commune comme les principaux intervenants dans la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau.

En milieu urbain, la commune est le principal intervenant (72,70%) cette situation s'inverse en zone rurale où c'est la communauté qui intervient majoritairement (75%). Le COGES mis sur pied serait

l'intervenant le moins impliqué dans la gestion, l'entretien et la maintenance de la principale source d'approvisionnement en eau.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES						
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	3,00	2666,70	16,70	0,00	0,00	0,00	50,0	50,0	0,00	100,0
Ensemble	2,80	2666,70	16,70	0,00	0,00	0,00	50,0	50,0	0,00	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur la proportion des ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES. Dans l'ensemble, seulement 2,80 % parmi les utilisateurs des sources d'eau potables publiques contribuent financièrement pour le fonctionnement du COGES. Ce sont uniquement les ménages de la zone rurale qui apportent ce soutien. La fréquence de la contribution est trimestrielle pour une moitié de ces ménages (50 %) et semestrielle pour l'autre moitié.

Le montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES est de 2666 FCFA et 16,70% des ménages trouvent ce montant élevé.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais

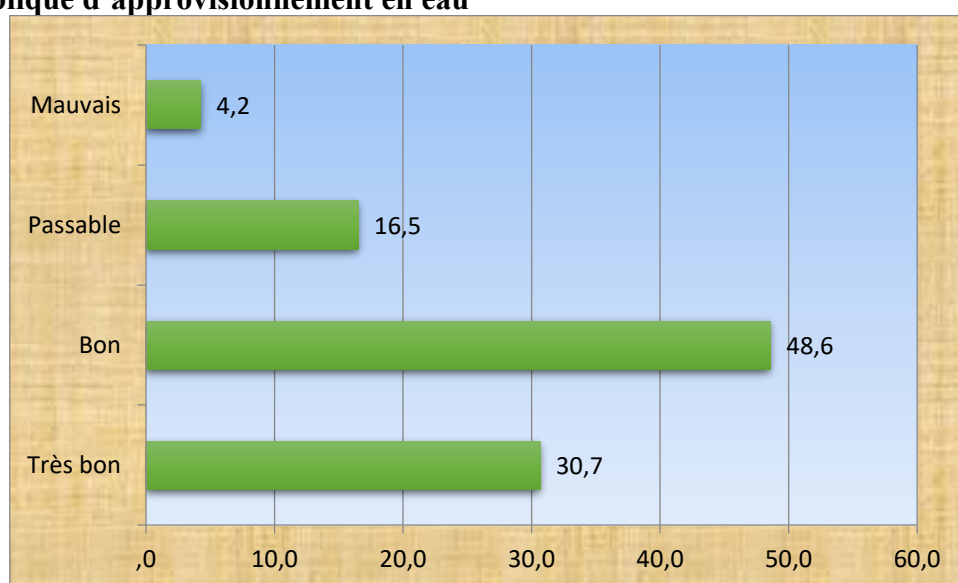
Urbain	1554,5	19,5	15,0	16,4	0,00	81,80	18,20	0,00	0,00
Rural	892,7	24,6	23,9	13,6	32,30	46,80	16,40	4,50	0,00
Ensemble	927,0	24,3	23,4	13,7	30,70	48,60	16,5	4,20	0,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Le ménage parcourt à pied une distance moyenne de 927mètres en 24 min partant de son logement jusqu'à sa principale source d'eau. Il y trouve environ 13 personnes et devra attendre en moyenne 23 minutes pour s'approvisionner en eau.

Ce graphique nous informe sur le degré de satisfaction des ménages par rapport au service que leur offre la principale source d'approvisionnement en eau dans la commune de Bassamba

Graphique 3.6 : Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau



Parmi les utilisateurs des sources d'eau publique dans la commune de Bassamba, moins d'un ménage sur trois (30,7%) trouveraient très bon le service que leur offre leur principal point d'eau. 48% jugent bon le service et 16,5% trouvent passable. Une faible proportion de ménage soit 4,2% trouve ce service mauvais. Selon le milieu de résidence, près de 08 ménages sur 10 (81,80%) du milieu urbain trouvent bon le service rendu par leur principal point d'eau les 02 autres (20%) trouvent passable ce service. En zone rurale, le service d'approvisionnement en eau est très bon pour 32,30 % des ménages utilisateurs, bon pour 46,8% et passable pour 16,40 %.

En ce qui concerne la qualité de l'eau consommée par les ménages, le tableau 3.12 montre que certains des ménages jugent douteuse l'eau qu'elle consomme. En effet, 7,50 % des ménages déclarent que l'eau qu'ils consomment a une couleur, 6,60% des ménages disent que leur eau a un goût, et 5,70% des ménages déclarent que leur eau a une odeur. En milieu urbain, les proportions des ménages ayant déclaré que leur eau a une odeur, un goût ou une couleur se valent (9,10 %).

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages n’ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau :		
	<i>a une d’odeur</i>	<i>a un goût</i>	<i>a une couleur</i>
Urbain	9,1	9,1	9,1
Rural	5,5	6,5	7,5
Total	5,7	6,6	7,5

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Au regard de ces déclarations des ménages, il se dégage une alerte à la sensibilisation des populations aux méthodes de potabilisation de l’eau avant toute consommation. Mais en cas de besoin en matière d’approvisionnement en eau, à qui doivent s’adresser ces ménages ? Plus encore, qui sont les principaux acteurs pouvant intervenir en cas de besoin en eau exprimé par les ménages ?

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

Les ménages ont exprimé leur besoin en matière d’approvisionnement en eau, tel que révèle le tableau 3.13 ci-dessous. Celui-ci montre dans l’ensemble que moins 02 ménages sur 10 enquêtés dans la commune de Bassamba ont exprimés un besoin d’approvisionnement en eau au cours des 6 derniers mois. Parmi ces demandes, 95 %, n’ont pas eu une suite favorable. Malgré que la quasi-totalité (95,00%) des ménages exprime leur besoin au maire, les autres par contre préfèrent s’adresser aux chefs de villages/ quartier (3,30%) ou à l’élite locale (3,30%).

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l’Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d’eau	Au Chef de village/ quartier	A l’Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	1,90	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Rural	22,90	94,90	6,80	3,40	0,00	1,70	1,70	0,00	0,00	5,10
Ensemble	19,30	95,00	6,70	3,30	0,00	3,30	1,70	0,00	0,00	5,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Au regard des données, la commune de Bassamba dispose de plusieurs types de points d'eau publics. Ces points d'eau connaissent parfois des pannes, notamment en milieu rural et nécessitent des réparations. Les COGES mis sur pieds ne sont pas très actifs pour la remise en fonctionnement des points d'eau en panne. La proportion des ménages contribuant pour le fonctionnement du COGES est faible et quelques ménages doutent de la qualité et ne sont pas totalement satisfait de l'offre en eau dans la commune. Malgré les efforts fournis par la commune pour l'approvisionnement en eau potable, il y'a nécessité de redynamiser les COGES mis sur pied, accentuer les campagnes de potabilisation et accroître la fréquence d'accès aux points d'eau par les ménages. Pour que ceci soit possible, il serait nécessaire que les contributions pour l'entretien des points d'eau existants soient désormais une affaire de tous et non de certains.

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			
		Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
Urbain	0,20	100,00	0,00	0,00	100,00
Rural	0,20	100,00	0,00	0,00	100,00
Ensemble	0,20	100,00	0,00	0,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Dans l'ensemble, près de 99 % des ménages affirment être insatisfaits du temps mis pour la remise en fonctionnement du point d'eau qui est en général inférieur à 01 mois. Les points d'eau mis sur pied permettent de satisfaire un besoin essentiel des ménages. le tableau 3.15 permet d'évaluer la proportion des ménages insatisfaits du service d'approvisionnement en eau dans la commune.

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaillance de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	5,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Rural	49,60	43,80	21,10	43,00	10,20	11,70	14,80	0,80
Ensemble	42,10	42,70	20,60	42,00	9,90	11,50	14,50	0,80

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Dans l'ensemble, 42,10% des ménages jugent être insatisfaits de l'approvisionnement en eau potable dans la commune de Bassamba. Les ménages de la rurale sont ceux les plus insatisfaits (49,60) contre 5,70% en milieu urbain. Les principales raisons d'insatisfaction sont : L'insuffisance des points d'eau (42,00%) et l'éloignement des points d'eau existants (42,70%) les ménages insatisfaits proposent quelques actions à mener pour l'amélioration des services rendus pour l'approvisionnement en eau potable.

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable, proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau				Amélioration de la qualité de l'eau		Autres	
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité		Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau
Urbain	71,70	13,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,90	86,80	18,90	0,00
Rural	87,60	4,70	12,80	0,80	14,30	0,40	0,40	9,70	10,50	7,00	0,40
Ensemble	84,90	6,10	10,60	0,60	11,90	0,30	0,30	8,40	23,50	9,00	0,30

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Les ménages de la commune de Bassamba se proposent majoritairement de contribuer pour la construction des nouveaux points d'eau (84,90%) et de Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité (23,50%)

III.3 Services de santé

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de santé vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts dans les Formations Sanitaires (FOSA) présente dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de la santé.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

La carte sanitaire de la Commune de Bassamba présente 02 formations sanitaires dont une publique et l'autre privée. Mais les ménages peuvent aussi se rendre dans des formations sanitaires se trouvant dans d'autres communes. Le tableau 3.17 présente la répartition en pourcentage des ménages selon le type formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge.

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	96,20	3,80	0,00	100,00
Rural	74,40	8,90	16,70	100,00
Ensemble	78,10	8,00	13,80	100,00

Source: Enquête CCAP2, Bassamba 2022

D'après le tableau 3.17, la majorité des ménages fréquentent des formations sanitaires publiques. En effet, plus 03 ménages sur 04 (78,10%) de la commune de Bassamba, se rendent fréquemment dans les FOSA publiques pour leur prise en charge sanitaire, le reste (21,81%) se dirigent dans des FOSA privées.

Les raisons évoquées pour le choix de ces formations sanitaires privées varient d'un ménage à l'autre. D'après le tableau 3.18, la principale raison citée par tous ces ménages est la disponibilité du personnel soignant. Les autres raisons évoquées sont : l'accueil (91,20 %) le coût (60,30%) la distance (4,40%) et la disponibilité des médicaments (63,20%).

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Urbain	0,00	50,00	100,00	100,00	50,00	50,00	0,00
Rural	4,50	60,60	90,90	100,00	68,20	63,60	1,50
Ensemble	4,40	60,30	91,20	100,00	67,60	63,20	1,50

Source: Enquête CCAP2, Bassamba 2022

La commune de Bassamba dispose d'une seule formation sanitaire publique. Les ménages peuvent faire recours à d'autres FS publiques se trouvant dans les communes environnantes. Le tableau 3.19 présente la répartition en pourcentage des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier					Total
	Centre de santé intégré	Centre médical d'arrondissement	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	
Urbain	0,00	100,0	0,00	0,00	0,00	100,0
Rural	2,90	96,7	0,50	0,00	0,00	100,0
Total	2,30	97,3	0,40	0,00	0,00	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Parmi les ménages obtenant les soins de santé dans les FS publiques, 97,30 % se rendent au centre Médical d'arrondissement de Bassamba et le reste (2,70 %) se dirige vers les CSI et les hôpitaux de district se trouvant hors de la commune. La FS publique n'est toujours très proche de tous les ménages. Il faut parfois parcourir une distance pour y parvenir. Le tableau 3.20 présente les données sur l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	96,2	3,8	100,0	316,2	20,8
Rural	96,2	3,8	100,0	727,5	20,9
Ensemble	96,2	3,8	100,0	645,5	20,9

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

D'après les résultats, presque 96 ménages sur 100 (96,2 %) qui fréquentent une FS publique sont proches d'elles. Cette proximité est pareille en milieu urbain qu'en milieu rural. La distance moyenne que parcourent les ménages pour se rendre à leur principale formation sanitaire publique est de 645,5 mètres, pour un temps moyen de 21 minutes.

Les FS publiques disposent d'un kit matériel pour la prise en charge des ménages. Le tableau 3.32 donne une vue d'ensemble selon les ménages du petit matériel disponible dans les FS publiques qu'ils fréquentent pour l'obtention des soins de santé.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	96,20	94,20	94,20	94,20	0,00
Rural	99,50	99,00	99,50	99,50	99,50	32,50	32,50	33,50	32,10	0,00
Ensemble	99,60	99,20	99,60	99,60	99,60	45,20	44,80	45,60	44,40	0,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Les ménages dans la commune de Bassamba déclarent que le petit matériel est disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Plus de 99,1% de ménages confirment la présence des seringues, des ciseaux, de l'alcool et coton et de la Bétadine. Environ 45 % des ménages témoignent la disponibilité d'un tensiomètre, d'un thermomètre, de la balance et des gants.

Une fois arrivé dans la FS, le ménage est accueilli du personnel de santé et doit payer certains frais liés aux soins qui lui seront administrés. Le tableau 3.22 donne le montant moyen des frais payé et l'appréciation des malades par rapport à l'accueil par le personnel soignant.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	596,20	59,60	0,00	92,30	5,80	1,90	100,00
Rural	620,10	14,40	6,70	35,90	47,40	16,70	100,00
Ensemble	615,30	23,40	5,40	47,10	39,10	13,80	100,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Au sein de la commune de Bassamba les ménages payent en moyenne une somme de 615,3 FCFA

pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Environ moins de 03 ménages sur 10 (23,40 %) trouvent ce montant élevé. 5,40 % de ménages déclarent que d'autres frais sont exigés pour leur servir dans les FS. Au niveau de l'accueil par le personnel soignant, 47,10% des ménages trouvent qu'elle est bonne, 39,10% la trouvent mauvaise et une minorité de 13,80 % jugent l'accueil du personnel soignant mauvais. En milieu urbain où 59,60% des ménages trouvent le montant des frais de consultation élevés, les frais sont uniquement payés à la caisse de l'hôpital et l'accueil est bon pour près de 92,3% des ménages. En dehors du petit matériel, la disponibilité des médicaments et la qualité des soins constituent également un atout pour pouvoir capter les patients. Le tableau 3.23 donne l'appréciation des ménages sur la disponibilité des médicaments et à la solution par rapport à leur problème de santé

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

La disponibilité des médicaments dans les FS constitue également un atout pour la satisfaction des ménages. la section suivante traite de la disponibilité des médicament, des ménages dont la plupart des problèmes de santé sont résolus dans las FS fréquentées. Elle donne aussi ma satisfaction des ménages par rapport aux services de santé dans la commune.

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	82,70	94,20
Rural	63,60	71,30
Ensemble	67,40	75,90

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Selon les données issues de ce tableau, 67,40% des ménages affirment les médicaments de première nécessité pour les maladies fréquentes dans la commune de Bassamba sont toujours disponibles. En plus, près de 03 ménages sur 04 (75,90%) ont résolu la pus part de leur problème de santé dans la FS publique fréquentée. Malgré l'équipement des FS et la qualité des soins, certains ménages restent insatisfaits pour diverses raisons. Le tableau 3.24 donne la proportion des ménages insatisfaits ainsi que certaines raisons d'insatisfaction.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	3,80	0,00	50,00	50,00	50,00	0,00	100,0	0,00	0,00	0,00	0,0
Rural	12,00	8,00	92,00	60,00	0,00	28,00	60,0	4,0	12,00	60,00	0,0
Ensemble	10,30	7,40	88,90	59,30	3,70	25,90	63,00	3,70	11,10	55,60	0,0

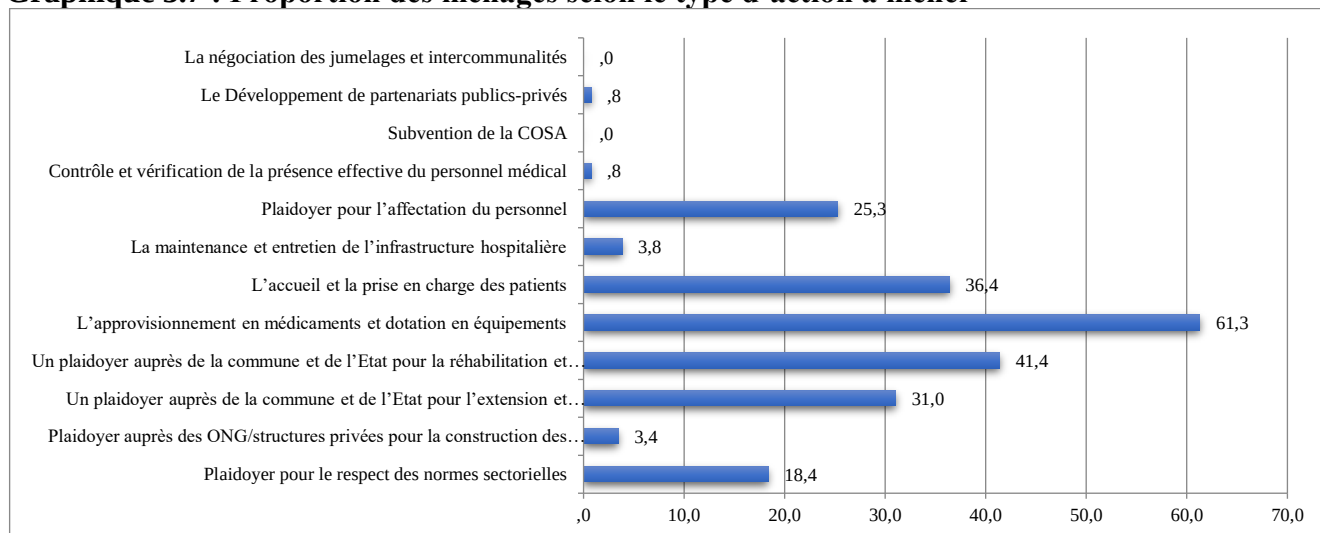
Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Le tableau révèle que près d'un ménage sur 10 (10,30%) de la commune de Bassamba est insatisfait des services de santé dans les FS publiques. Parmi eux, 88,90 % déplorent la qualité des services, 60,30% parlent de l'insuffisance des médicaments, 59,30% accusent le personnel au niveau de l'absentéisme et 25,9% parlent du monnayage des soins. Les actions doivent être menées en vue de réduire au maximum le nombre des ménages insatisfaits des soins dans les FS publique.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Pour améliorer la qualité des services offerts dans le secteur de la santé, les ménages de la commune de Bassamba se proposent de mener certaines actions comme le montre le graphique 3.1

Graphique 3.7 : Proportion des ménages selon le type d'action à mener



La majorité des ménages de la commune de Bassamba comptent faire des plaidoyers pour l'approvisionnement des médicaments (61,3%) et la réhabilitation des FS (41,4%). Le tableau 3.25 rend aussi compte des actions dont les ménages souhaitent s'engager selon le milieu de résidence

Tableau 3.25 Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé, proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	1,90	1,90	50,00	82,70	/	71,20	26,90	1,90	61,50	1,90	0,00	1,90	0,00	0,00
Rural	22,50	3,80	26,30	31,10	/	58,90	38,80	4,30	16,30	0,50	0,00	0,50	0,00	0,00
Ensemble	18,40	3,40	31,00	41,40	/	61,30	36,40	3,80	25,30	0,80	0,00	0,80	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

La figure 3.25 montre les différentes actions que les ménages insatisfaits du service rendu dans le secteur santé sont prêts à mettre en œuvre pour l'amélioration. En effet plus de la moitié, 61,3% sont prêts à rédiger un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'approvisionnement des médicaments. Les autres actions que les ménages aimeraient poser sont respectivement les plaidoyers pour l'affectation du personnel (25,3%), l'accueil et la prise en charge des patients (36,4 %), réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires (41,14%), et l'extension et l'équipement des formations sanitaires (31%). Cela traduit l'insuffisance du personnel et des équipements dans la formation sanitaire dans la commune de Bassamba.

III.4. Service de l'éducation

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de l'éducation vise à impliquer les populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts dans les établissements scolaires présents dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'éducation. Il est donc intéressant d'évaluer la proportion des enfants dans les ménages ainsi que le cycle d'enseignement fréquenté. Le tableau 3.26 nous donne le pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement									
	Maternel		Primaire		Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 ^{ème} cycle		Formation professionnelle	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain	100,0	0,00	100,0	0,00	100,0	0,00	100,0	0,00	/	/
Rural	80,0	20,00	100,0	0,00	100,0	0,00	95,20	4,80	/	/
Ensemble	81,80	18,20	100,0	0,00	100,0	0,00	95,50	4,50	/	/

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Les données issues de ce tableau confirment que la commune de Bassamba dispose des établissements d'enseignement maternelle, primaire et secondaire. Les établissements d'enseignement professionnels n'existent pas. Une faible proportion 18,20% et 4,50% des enfants rencontrés fréquentent respectivement les établissements maternels et secondaires privés existant ou non dans la commune.

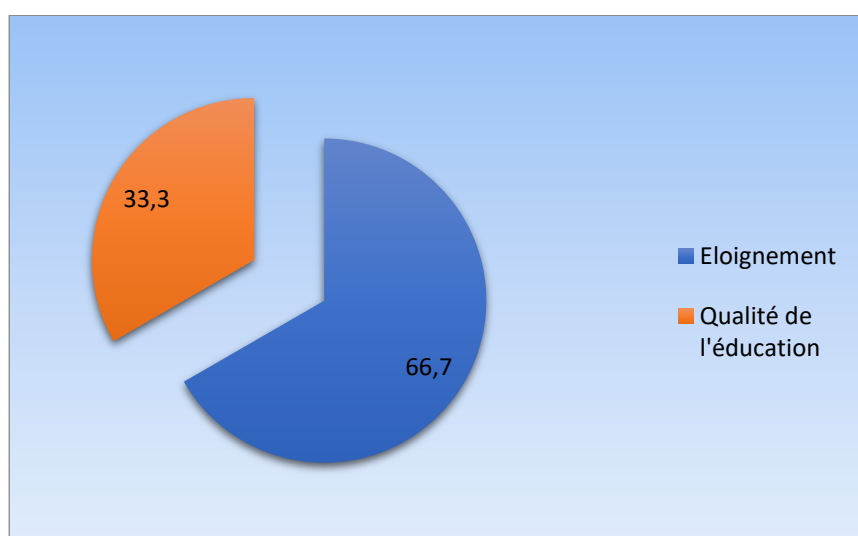
Au niveau de la maternelle, plus de 08 enfants sur 10 (81,8%) fréquentent un établissement public et les 02 autres (18,2%) sont inscrits dans une école maternelle privée. A l'école primaire et du secondaire 1^{er} cycle, tous les enfants rencontrés dans les ménages fréquentent un établissement public. Pour le second cycle de l'enseignement secondaire, plus de 09 enfants sur 10 (95,60%) rencontrés fréquentent un établissement public. Pour certaines raisons, les parents peuvent parfois préférer les établissements d'enseignement privés par rapport au public.

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	66,70	0,00	33,30
Rural	66,70	0,00	33,30
Ensemble	66,70	0,00	33,30

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Graphique 3.8 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire



L'éloignement et la qualité de l'éducation sont les principales raisons qui poussent certains ménages de la commune de Bassamba à opter pour l'enseignement privé. Le tableau 3.28 présente la disponibilité des établissements dans les villages / quartiers ainsi que la proximité de ceux-ci par rapport aux ménages.

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	54,70	24,40	29,60	57,00	43,00	100,00
Primaire	54,70	34,50	37,90	79,00	21,00	100,00
Secondaire 1 ^{er} cycle	50,90	16,30	22,20	39,40	60,60	100,00
Secondaire 2 nd cycle	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
Formation professionnelle	40,10	18,80	22,40	52,50	47,50	100,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Selon les résultats de ce tableau, aucun établissement secondaire du second cycle ne se trouve dans un quartier où l'enquête s'est réalisée. La présence des établissements scolaires publics dans les villages / quartiers est confirmée par 29,60% des ménages pour la maternelle, 37,90% pour le primaire, 22,20% pour le primaire et 22,40% pour l'enseignement professionnelle qui pour le cas de la commune de Bassamba se confondrait aux établissements d'enseignement secondaire technique.

Pour ce qui est de la proximité, un peu moins de 06 ménages sur 10 (57%) possédant les enfants au

cycle maternel vivent non loin des écoles publiques. Pour le cycle primaire, en moyenne 08 ménages sur 10 aux environs des écoles publiques. Les établissements d’enseignement secondaires sont de plus en plus éloignés des ménages. Les données du tableau montrent que plus de 06 ménages sur 10 (60,60%) sont assez éloignés des établissements d’enseignement secondaire 1^{er} cycle et 10 ménages sur 10 (100%) sont éloignés des établissements publics d’enseignement secondaire. Pour se rendre à l’école, les membres des ménages parcourent une distance pendant un temps bien défini. Le tableau 3.29 nous donne la distance moyenne ainsi que le temps mis à pied par le ménage pour joindre son établissement public

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l’établissement scolaire fréquenté selon le cycle d’enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	3,80	0,40	31,20	1,30	26,50	1,20
Primaire	105,10	11,00	240,90	7,40	217,80	8,00
Secondaire 1 ^{er} cycle	94,70	2,50	365,00	7,90	319,00	7,00
Secondaire 2 nd cycle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00
Formation professionnelle	50,90	3,50	159,30	4,20	140,80	4,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Le ménage parcourt en moyenne 26,50 m en 1,20 min pour atteindre un établissement d’enseignement maternel. Pour se rendre dans une école primaire publique, un membre de ménage parcourt une distance de 217 m en 08 minutes. Les élèves du secondaire parcourent respectivement 319m en 7 min pour se rendre dans leur établissement. Les établissements scolaires de la commune de Bassamba ont des caractéristiques propres à elles. Le tableau 3.30 nous donne les caractéristiques des établissements fréquentées par les membres de ménages.

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l’établissement fréquenté par cycle d’enseignement

Cycle d’enseignement	Caractéristiques déclarées de l’établissement fréquenté				
	a un cycle complet	a un atelier complet	a une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Maternel			4,80	4,50	0,3
Primaire	34,70		34,40	34,70	9,3
Secondaire 1 ^{er} cycle	21,50		21,50	21,20	
Secondaire 2 ^{ème}	21,50				

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	a un cycle complet	a un atelier complet	a une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
cycle					
Formation professionnelle			0,00	0,00	

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

D'après les données de ce tableau, on note une insuffisance des salles de classe et des bancs pour faire asseoir tous les élèves dans les établissements scolaires publics. Ces observations sont criardes à l'école maternelle où plus de 95 % des ménages possédant des enfants dans ce cycle déclarent que l'école ne dispose pas une salle de classe par niveau et déplorent l'insuffisance des tables banc. Le processus de distribution des manuels scolaires est presque inexistant dans ces établissements. Les établissements scolaires se caractérisent aussi par le nombre d'élève par salle de classe et la disponibilité des enseignants. Le tableau 3.31 donne le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	34,80	86,70	13,30	0,00	100,00
Primaire	42,70	71,60	28,40	0,00	100,00
Secondaire 1 ^{er} cycle	37,70	86,60	13,40	0,00	100,00
Secondaire 2 nd cycle	. 37,70	86,60	13,40	0,00	100,00
Formation professionnelle	40,30	78,00	22,00	0,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Les résultats de ce tableau montrent que le nombre moyen d'élèves par salle de classe varie de 35 à 43 par cycle d'enseignement. La régularité des enseignants est confirmée par plus de 86 % des ménages dont les enfants sont au cycle primaire et secondaire et plus de 71 % des ménages ayant inscrits les enfants au cycle primaire ou dans une formation professionnelle. Pour mieux fonctionner et produire des meilleurs résultats les établissements scolaires doivent être accompagnés des parents d'élèves à travers leur association (APEE). Le Tableau 3.32 donne la Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence et les raisons de non-participation aux réunions de l'APEE.

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence; proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE			Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
	Urbain	Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	/	/	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Primaire	/	/	0,30	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
Secondaire 1 ^{er} cycle	/	/	0,30	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
Secondaire 2 nd cycle	/	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Les résultats de ce tableau montrent que les parents ne participent presque pas aux réunions de l'APEE. Ils déplorent le fait que ce soit les réunions d'information et non d'échanges. Les chefs d'établissement et les présidents d'APEE doivent trouver les moyens pour amener les parents à participer à ces réunions.

Pour le fonctionnement des établissements scolaires, les ménages doivent payer l'inscription et certains frais à la caisse. Le tableau 3.33 nous donne le taux moyen payé par cycle d'enseignement, l'appréciation des ménages par rapport à ces frais et les autres frais payés en dehors des frais exigibles d'éducation dans les établissements publics

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)				Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonnable	Faible	
Maternel	4266,7	11100,0	2826,7	18193,3	26,7	73,3	0,00	0,30
Primaire	2041,3	7036,7	3278,0	12356,0	36,7	63,3	0,00	2,90
Secondaire	6659,7	20738,8	7347,8	34746,3	41,8	58,2	0,00	1,00
Formation professionnelle	/	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

La dépense moyenne par ménage et par enfant est de 18193 (dix huit mille cent quatre-vingt treize) FCFA à la maternelle, 12356 (douze mille trois cent cinquante six) FCFA et 34746 (trente quatre mille

sept cent quarante six) FCFA au secondaire. Ces montants sont jugés raisonnables pour 73,30 % des ménages ayant des enfants à la maternelle, 63,3 % ayant des enfants au primaire et 58,2% des ménages dont les enfants fréquentent un établissement secondaire.

Quelques ménages dont la proportion est négligeable déclarent avoir payé d'autres frais que les frais exigibles.

La réparation des biens endommagés fait partie de la conservation du patrimoine de l'Etat. Les ouvrages mis sur pied dans les établissements scolaires connaissent parfois des dommages et nécessitent des réfections. Le tableau 3.34 donnent les principaux acteurs de réfection selon le cycle considéré.

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel	/	4,80	0,00	0,0	0,00	0,30	0,0
Primaire	/	34,70	0,30	0,0	0,00	1,00	0,3
Secondaire	/	21,50	0,30	0,0	0,00	0,00	0,0
Formation professionnelle	/	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	/	15,30	0,20	0,00	0,00	0,30	0,10

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Que ce soit au primaire ou au secondaire, les ouvrages endommagés dans les établissements scolaires sont réparés par les bureaux de l'APEE. Parmi les ménages enquêtés et dont les enfants fréquentent un établissement public, 15,30 % affirment que les ouvrages endommagés dans les établissements scolaires sont principalement réparés par l'Association des Parents d'Elèves. Les contributions de la mairie et des autres acteurs sont sensiblement négligeable.

Malgré les efforts du gouvernement pour la promotion de l'éducation dans la commune de Bassamba, une fine proportion des ménages reste insatisfaite. Le tableau 3.35 donne la proportion des ménages non satisfaits ainsi que les raisons de l'insatisfaction

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
Primaire	2,30	42,90	0,00	0,00	0,00	14,30	0,00	14,30	14,30	0,00	100,00	0,00
Secondaire	3,50	72,70	0,00	0,00	0,00	9,10	0,00	27,30	18,20	0,00	72,70	9,10
Formation professionnelle	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

L'analyse de ce tableau montre que les efforts fournis par l'Etat dans le domaine de l'éducation à Bassamba concourent à la satisfaction générale de 99% des ménages ayant inscrit les enfants dans une école maternelle, 97% pour ceux ayant les enfants au primaire et 96,5% des parents dont les enfants fréquentent un établissement d'enseignement secondaire.

Tous les ménages non satisfaits pour l'école maternelle pensent que les frais de scolarité sont élevés et nécessitent un rabais.

Au primaire, les raisons d'insatisfaction évoquées concernent les coûts élevés des frais de scolarités (100%), l'éloignement des établissements 42,90%. L'assiduité du personnel, la qualité des enseignements et l'absence de la distribution des manuels scolaires sont aussi des raisons qui ont été évoquées par 14,30% des ménages.

Les ménages insatisfaits pour l'enseignement secondaire disent à des proportions égales (72,70%) que aussi que ces établissements sont très éloignés d'elles et que les coûts de scolarité sont élevés. Pour améliorer la qualité des services rendus dans le secteur de l'éducation, les ménages proposent volontairement de s'engager sur certaines actions au niveau communal et communautaire. Les tableaux 3.36 et 3.37 donne la proportion des ménage désirant de s'engager sur des actions au nivea de commune et de la communauté.

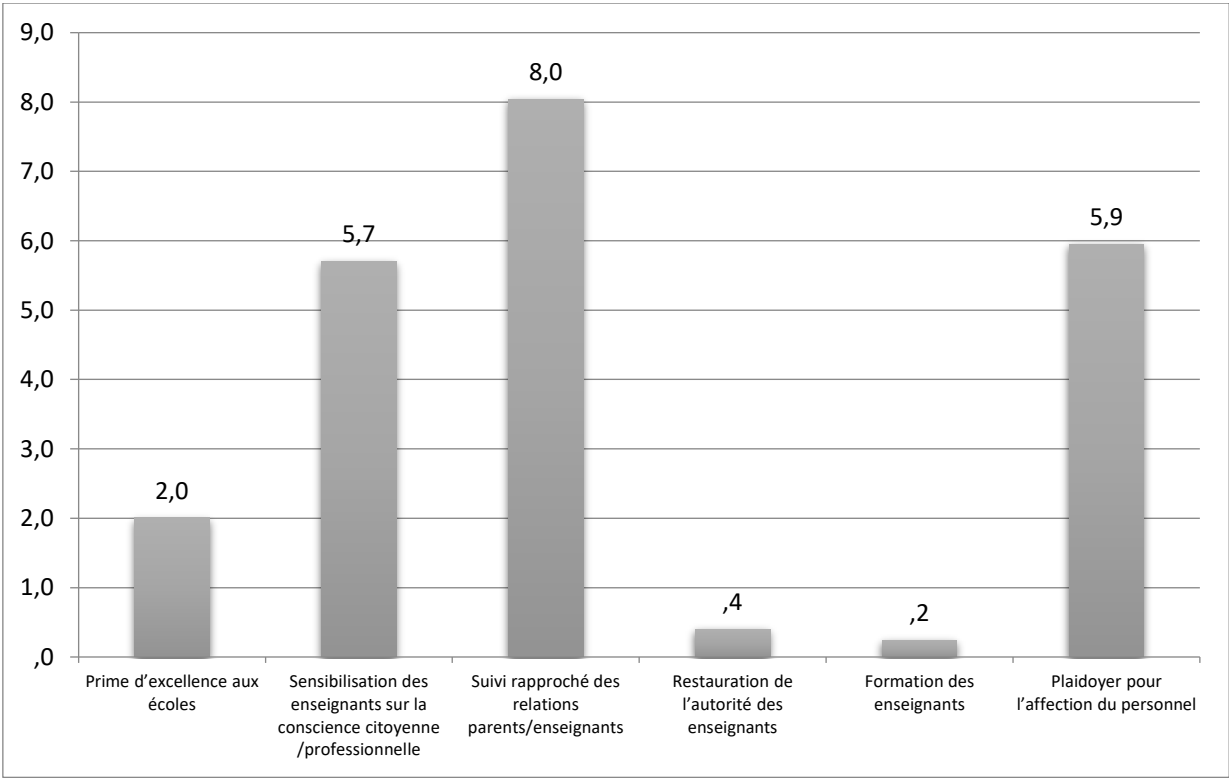
Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Autres
Maternel	0,60	1,30	2,90	0,00	0,0	1,00	0,00
Primaire	6,80	14,50	15,10	1,30	0,3	14,50	0,30
Secondaire	0,60	7,10	14,10	0,30	0,6	8,40	0,00
Formation professionnelle	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Au niveau communal, les ménages souhaiteraient sensibiliser les enseignants du primaire sur la conscience citoyenne (14,50%), le suivi rapproché des relations parents/enseignants (15,10%) et le plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignants (14,50%).

Graphique 3.9 : Actions des ménages au niveau communal pour améliorer la qualité des services de l'éducation



Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Au niveau de la commune, les ménages se prononcent fortement pour améliorer la qualité de l’enseignement au primaire à travers :

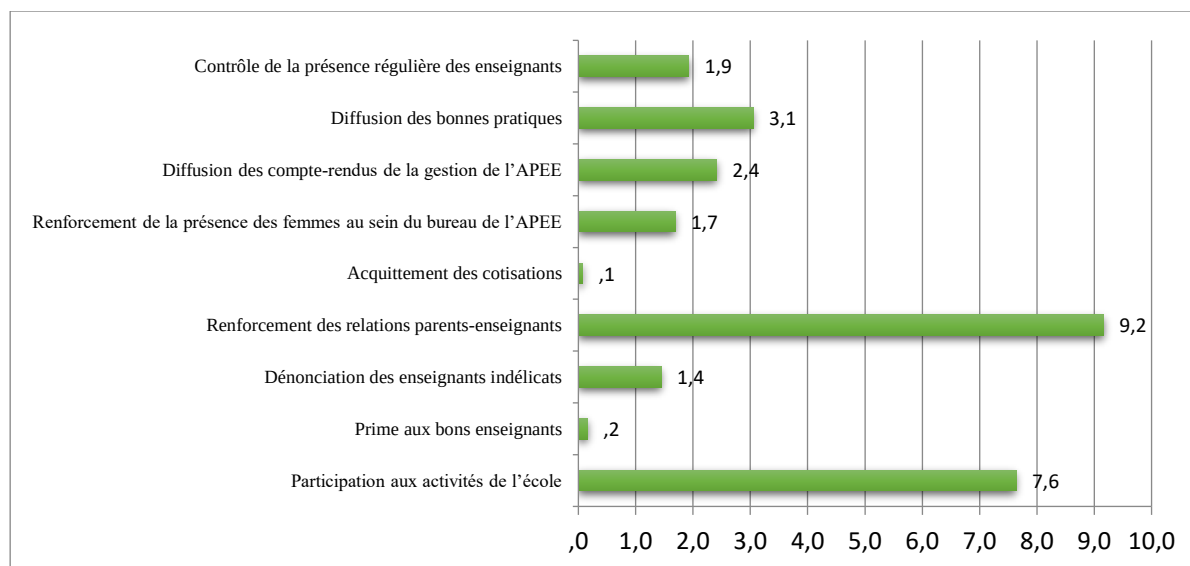
- La sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne / professionnelle (5,70%) ;
- Le suivi rapproché des relations parents/enseignants (8,00%) ;
- La formulation d’un plaidoyer pour l’affection du personnel (5,90%) ;

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l’amélioration du service rendu dans le secteur de l’éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d’action et le milieu de résidence

Cycle d’enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s’engager au niveau communautaire dans l’amélioration du service rendu dans le secteur de l’éducation à travers :									
	Participation aux activités de l’école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indisciplinés	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l’APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l’APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	2,30	0,00	0,30	2,90	0,00	1,00	0,30	0,30	0,30	0,00
Primaire	19,00	0,30	2,60	16,10	0,30	3,90	8,00	9,60	5,80	0,00
Secondaire	9,30	0,30	2,90	17,70	0,00	1,90	1,30	2,30	1,60	0,30
Formation professionnelle	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Graphique 3.10 : Actions des ménages au niveau communautaire pour améliorer la qualité des services de l’éducation



Au niveau de la communauté, les ménages s'engagent à majoritairement à:

- La participation aux activités de l'école (7,6%);
- Le renforcement des relations parents enseignants ;
- La diffusion des comptes rendus de l'APEE et des bonnes pratiques (3,1%)
- Le contrôle de la présence régulière des enseignants.

SECTION V : SERVICES COMMUNAUX

Cette sous section traite de la qualité des services rendus au sein de la commune de Bassamba, la satisfaction des ménages et les actions que ceux-ci comptent mener pour améliorer la qualité des services communaux. Son contenu répond aux questions sur la lenteur pour un service demandé, la corruption dans le milieu communal, et la caractérisation des activités de la commune. Toutefois avant de répondre à ces questions, il est opportun de présenter brièvement le ratio des ménages ayant demandé un service au cours des 12 derniers mois, la façon dont ils ont été accueillis et le temps mis pour obtenir le service.

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service communal					
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Plus de trois mois	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	En cours
Acte de naissance	19,90	13,80	0,00	50,0	/	22,60	/	22,60
Acte de mariage	0,00	0,00	0,00	0,00	/	/	/	/
Acte de décès	0,00	0,00	0,00	0,00	/	6,70	/	/
Légalisation des documents officiels	4,8	3,20	80,0	6,7	/	/	/	6,70
Délivrance des	0,00	0,00	0,00	0,00	/	/	/	/

documents d'urbanisme								
Aménagement des voiries	2,90	2,90	0,00	0,00	/	22,20	/	55,60
Gestion des déchets / Assainissement	1,00	1,00	0,00	0,00	/	66,70	/	33,30
Hygiène et salubrité	0,30	0,30	0,00	0,00	/	0,00	/	100,00
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,60	0,30	0,00	0,00	/	50,00	/	50,00
Transport public	0,00	0,00	0,00	0,00	/		/	/
Eclairage public	1,00	0,60	0,00	0,00	/	0,00	/	66,70
Aménagement des aires de jeux	0,60	0,30	0,00	0,00	/	0,00	/	50,00
Certificat de domicile	0,00	0,00	0,00	0,00	/	/	/	/
Validation des plans de localisation	0,00	0,00	0,00	0,00	/		/	/
Authentification des documents	0,60	0,60	0,00	0,00	/	/	/	100,00,
Informations	1,30	1,00	25,0	0,00	/	25,00	/	50,00
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	/	/	0,00	0,00	/	/	/	/
Autres	1,0	1,00	0,00	0,00	/	66,70	/	33,30

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

La commune de Bassamba est apte à offrir une multitude des services, mais les populations ne s'y intéressent presque pas. Les données révèlent qu'au cours des 12 derniers mois, aucun ménage n'a sollicité des services d'actes de mariage et de décès, de validation des plans de localisation, des certificat de domicile, d'éclairage public, de transport public et de délivrance d'acte d'urbanisme.

Organisation des réunions de sensibilisation pour informer les populations sur les différents services rendus au sein de la commune. En dehors de l'établissement des actes de mariage où seulement 04 ménages sur 20 (19,90 %) en moyenne ont sollicité le service, la demande des services dans tous les autres départements de la commune est presque nulle.

Parmi les ménages ayant sollicité le service d'état civil, seulement 13,80% d'entre eux estiment bon la qualité de l'accueil. Pour tous les autres services, la proportion des ménages jugeant l'accueil bon est en général inférieure à 04 %.

Parmi les ménages sollicitant l'établissement d'un acte de naissance, la moitié d'entre eux (50%) et a été satisfait avant une semaine, 22,60 % entre une semaine et u mois et 22,60% sont en cours.

Les personnel de la commune doit organiser des réunions de sensibilisation en vue de faire connaitre à ses populations les différents services rendus et redoubler les efforts au niveau de l'accueil pour inverser les tendances.

Les lenteurs dans le traitement des dossiers à la commune peuvent être liées à plusieurs facteurs. Le tableau 3.39 donne la proportion des ménages déclarant que le temps mis pour rendre un service à la commune est long ainsi que les raisons de la lenteur des services.

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal pour rendre service

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du temps long ou très long					
		<i>Personnel indisponible / absent</i>	<i>Absence de matériel de travail</i>	<i>Incompétence du personnel</i>	<i>Mauvaise organisation des services</i>	<i>Refus de corrompre</i>	<i>Autres</i>
Acte de naissance	53,20	15,20	3,00	3,00	57,60	3,00	18,20
Acte de mariage	/	/	/	/	/	/	/
Acte de décès	/	/	/	/	/	/	/
Légalisation des documents officiels	13,30	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
Délivrance des documents d'urbanisme	/	/	/	/	/	/	/
Aménagement des voiries	55,60	0,00	80,00	0,00	20,00	0,00	0,00
Gestion des déchets / Assainissement	0,00	/	/	/	/	/	/
Hygiène et salubrité	0,00	/	/	/	/	/	/
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,00	/	/	/	/	/	/
Transport public	/						
Eclairage public	33,30	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement des aires de jeux	100,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
Certificat de domicile	/	/	/	/	/	/	/
Validation des plans de localisation	/						
Authentification des documents	100,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
Informations	50,00	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00	0,00
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	/	/	/	/	/	/	/
Autres	33,30	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Selon les ménages ayant sollicité un service à la commune, les lenteurs dans le traitement des dossiers seraient dues à l'indisponibilité de personnel pour ce qui est de l'établissement des actes d'état civil et la légalisation des documents et l'absence du matériel de travail pour l'aménagement de la voirie et l'éclairage public. En effet, plus de la moitié des ménages (53,20%) ayant sollicité l'établissement de l'acte de naissance trouvent que le temps mis pour rendre ce service est long. Ils trouvent que ces lenteurs sur l'établissement des actes d'état civil seraient principalement dues à l'indisponibilité du personnel (15,20%) et à la mauvaise organisation des services (57,60%). Sur ce point, le personnel de la commune doit être sensibilisé par rapport aux heures d'arrivée et de départ au service. Dans certains services

des rançons sont exigés aux usagers pendant le traitement de leur dossier. La tableau 3.40 ressort la proportion des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir un service à la commune de Bassamba.

Tableau 3.40 : Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service

Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	0,00
Acte de mariage	0,00
Acte de décès	0,00
Légalisation des documents officiels	0,00
Délivrance des documents d'urbanisme	0,00
Aménagement des voiries	0,00
Gestion des déchets / Assainissement	0,00
Hygiène et salubrité	0,00
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,00
Transport public	0,00
Eclairage public	0,00
Aménagement des aires de jeux	0,00
Certificat de domicile	0,00
Validation des plans de localisation	0,00
Authentification des documents	0,00
Informations	0,00
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0,00
Autres	0,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Selon les données de ce tableau, aucun ménage n'a payé un montant différent de ceux exigés pour l'obtention d'un service à la commune de Bassamba.

La bonne gouvernance dépend aussi de certains caractéristiques tels que la communication sur les activités programmées, le budget, les recettes et les dépenses, l'implication des villages/quartiers la programmation et la budgétisation, puis leur accompagnement dans les actions de développement. Le tableau 3.41 Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune.

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Urbain	0,00	0,0	0,00	0,00	7,50
Rural	3,10	1,20	2,30	1,90	5,80
Ensemble	2,60	1,00	1,90	1,60	6,10

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Les villages /quartiers ne sont pas suffisamment impliqués dans la programmation et la

budgetisation des activités. Seulement 06 ménages sur 100 (6,10%) confirment leur implication à programmation et à la budgetisation des actions de développement.

S’agissant des activités programmées au cours de l’année précédente, moins de 03 ménages sur 100 (2,60%) sont informés.

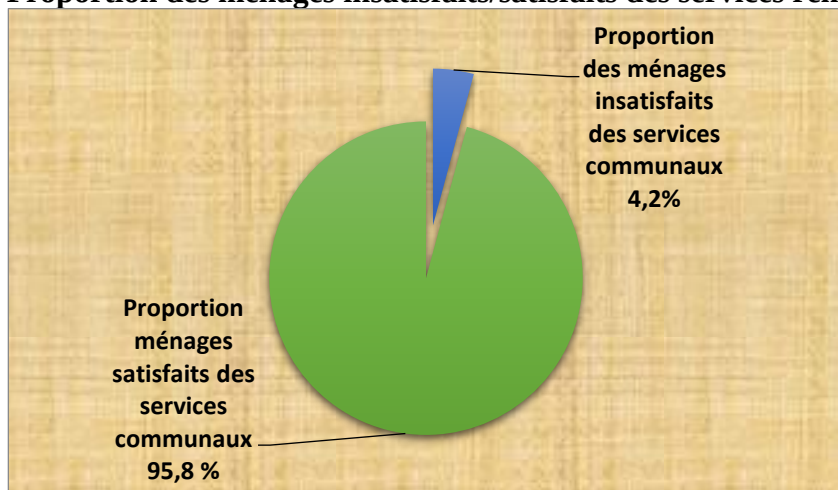
Le Budget de l’année en cours, les dépenses et recettes de l’année antérieure ne sont presque pas connus. Les proportions des ménages ayant une information sur ces rubriques sont respectivement de 1% pour le budget puis 1,90% pour les dépenses et recettes.

La grande majorité des ménages (98,4%) déclarent aussi que la commune ne les accompagne pas dans les différentes actions de développement.

La satisfaction des populations sur les services rendus est une préoccupation constante du maire dans l’exercice de ses fonctions.

Selon le graphique 3.42, plus de 95 % des ménages dans l’ensemble sont satisfaits des services rendus à la commune.

Graphique 3.11 : Proportion des ménages insatisfaits/satisfaits des services rendus à la commune



Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

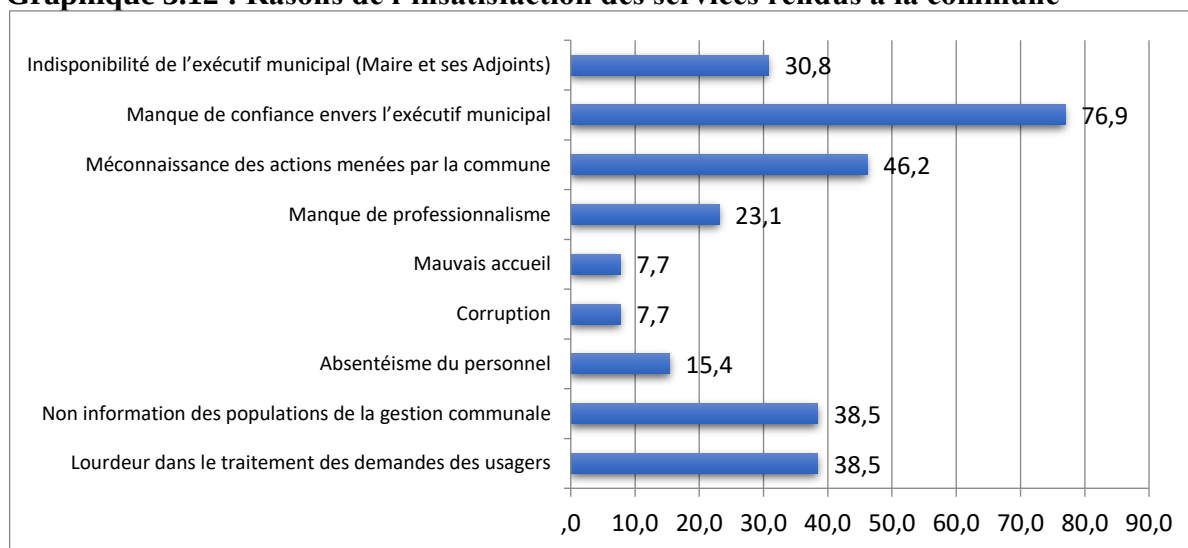
Les multiples raisons d’insatisfaction de certains ménages sont présentées par le graphique 3.42

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des	Non information des populations de la gestion	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	0,00	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Rural	5,00	38,5	38,5	15,4	7,7	7,7	23,1	46,2	76,9	30,8	7,7
Ensemble	4,20	38,5	38,5	15,4	7,7	7,7	23,1	46,2	76,9	30,8	7,7

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Graphique 3.12 : Rasons de l'insatisfaction des services rendus à la commune



Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

L'analyse du graphique montre que la principale raison d'insatisfaction des ménages est le manque de confiance envers l'exécutif communal (76,9%). Parmi les autres causes d'insatisfaction, nous pouvons citer la méconnaissance des actions menées par la commune (46,2%), l'indisponibilité de l'exécutif communal (30,8%), la non information des populations à la gestion de la commune (38,5%) et la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (38,5%).

Pour optimiser la qualité des services rendus au sein de la commune, les ménages se proposent de s'engager sur certaines actions présentées dans le tableau 3.43.

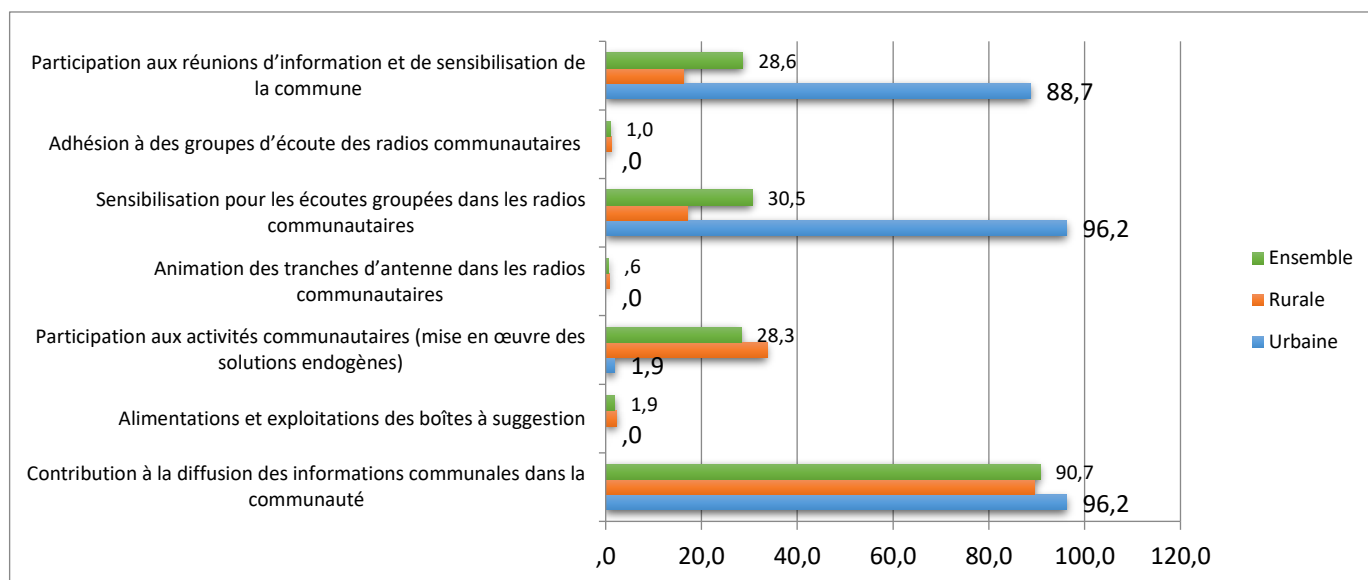
Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale ; proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :
---------------------	---

	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	96,20	0,00	1,90	0,00	0,00	0,00	96,20	0,00	88,70	0,00
Rural	89,50	2,30	33,70	0,00	0,80	0,00	17,10	1,20	16,30	0,00
Ensemble	90,70	1,90	28,30	0,00	0,60	0,00	30,50	1,00	28,60	0,00

Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Graphique 3.13 : Les actions que comptent mener les populations en vue de l'amélioration des services communaux



Source : Enquête CCAP2, Bassamba 2022

Dans l'ensemble, les ménages de la commune de Bassamba s'engagent à :

- Contribuer pour la diffusion des informations communales dans la communauté (90,7%) ;
- Participer aux activités communautaires (28,3%) ;
- Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires (30,5%) ;
- Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune

CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d’Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l’Organisation internationale sur l’emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l’intéressent par l’intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l’offre des services publics permet en effet d’abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d’identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins.

L’implication des populations dans l’offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l’amélioration de l’offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d’un plan d’action pour la mise en place d’un contrôle citoyen de l’action publique. Ce plan d’action est précédé au préalable d’un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d’un plan d’action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l’amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l’approvisionnement en eau, les services de santé, les services d’éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d’impliquer les populations dans l’amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d’évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d’intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l’Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- Le président ;
- Le rapporteur ;
- Les membres ;
- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal ;
- 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 02 représentants du secteur de l'éducation (IAEB et DDES) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux ;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'action du contrôle citoyen de l'action publique

Tableau 3.44 : PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Approvisionnement en eau potable										
Améliorer l'accès à l'eau potable et la qualité de l'eau dans la commune de Bassamba	Faire accroître le nombre d'utilisateurs des sources d'eau publique dans la commune de Bassamba	Rendre fonctionnels tous les points d'eau publics existant dans la commune	Responsable de l'eau	2023	2024	06 points d'eau fonctionnels	05	06	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	Comptage physique des points d'eau fonctionnels
		Sensibilisation des populations sur l'importance de l'eau potable	Responsable de l'eau	2023	2024	50% populations sensibilisées	0%	50%	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	Entretien les populations
	Améliorer la qualité de l'eau dans la commune de Bassamba	Organisation des séances périodiques de formation des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	00	04	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	Nombres issus de l'exploitation des données de la commune
	Impliquer les populations dans la gestion des points d'eau	Rendre fonctionnel tous les COGES existant	Responsable de l'eau	2023	2024	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	00	01	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	Comptage analogique
		Créer des nouveaux COGES et les	Responsable de l'eau	2023	2024	Enquête CCAP2 commune de	01	06	Enquête CCAP2 commune	Comptage analogique

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		faire fonctionner				Bassamba			de Bassamba	
		Inciter les populations à participer au bon fonctionnement et à l'entretien des points d'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	2,8%	100,00 %	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	Comptage analogique
		Revoir le montant des contributions par ménage pour l'entretien des points d'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	2666	2766	Enquête CCAP2 commune de Bassamba	Calculé en tenant compte du taux d'inflation actuel dans la Région (3,6%) selon l'INS $2666+2666*3.6/100$
Harmonisation des données statistiques sur l'eau potable	Synchroniser la base des données disponible au MINEE à celle de la commune	Organiser au moins une réunion par semestre pour évaluer le potentiel en eau ainsi que la fonctionnalité des points d'eau et des Comités de Gestion	Responsables du MINEE et de la commune	2023	2024	02 rencontres par an	0	2	Entretien avec le CCD	Nombres issus de l'enquête CCAP auprès de la commune et du MINEE
Secteur de la santé										
Améliorer l'accès aux soins de santé	Faciliter l'accès aux personnels soignants	Plaidoyer auprès de la commune ou des élites pour l'équipement des	Représentant chef de district de santé	2022	2023	Fiche décharge plaidoyer envoyé	/	/	District de santé de Bangangté	Comptage

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
de qualité		laboratoires								
		Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	2022	2023	Fiche décharge plaidoyer envoyé	/	/	District de sante de Bangangté	Comptage
		Plaidoyer pour améliorer l'accueil dans les formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	2022	2023	Fiche décharge plaidoyer envoyé	/	/	District de sante de Bangangté	Comptage
		Combattre la corruption sur toutes ses formes au sein de l'hôpital	Représentant chef de district de santé	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	/	/	Enquête CCAP Commune de Bassamba	/
	Impliquer les populations dans la gestion des formations sanitaires	Redynamisation du COSA	Représentant chef de district de santé	2022	2023	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COSA	50	100	District de sante de Bangangté	Pourcentage
		Formation du COSA	Représentant chef de district de santé	2022	2023	Rapport / PV de réunion de formation du COSA	02	04	District de sante de Bangangté	Nombre
Amélioration de l'accès aux médicaments	Approvisionnement en médicaments	Plaidoyer pour l'approvisionnement des médicaments	Représentant chef de district de santé	2022	2023	Rapport / PV de réunion de formation du COSA	02	04	District de sante de Bangangté	/
EDUCATION										
Améliorer l'accès à l'éducation de	Trouver une place assise pour chaque	Plaidoyer auprès de la commune ou	Représentants de l'IAEB et de la	2022	2024	Rapport de l'IAEB et de la DDES	20	25	DDES de Bangangté et IAEB	Moyenne arithmétique

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
qualité	élève	des autres donateurs pour obtenir les tables bancs	DDES						de Bassamba	
	Rendre les enseignants plus assidus	Plaidoyer pour le contrôle de présences des enseignants ainsi que leurs heures d'arrivée à l'établissement	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	/	/	/	/
	Renforcer la relation parents - enseignants	Sensibiliser les parents et les enseignants à participer aux réunions de l'APEE	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	0,2%	00%	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Pourcentage des ménages ne participant pas aux réunions d'APEE
Amener les parent à contribuer pour l'APEE et redynamiser sa gestion	Sensibiliser les parents sur le bien fondé de l'APEE et les impliquer sur la gestion	Faire une sensibilisation de proximité pour amener les parents à participer aux réunions de l'APEE	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	/	/		
		Privilégier les échanges lors des réunions de l'APEE	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	50%	100%	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Pourcentage parmi les ménages ne participant pas aux réunions d'APEE et déclarant que ces réunions ne sont pas celles d'échanges

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Plaidoyer pour la diffusion des comptes de l'APEE	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	100%	0%	CCAP Commune de Bassamba	les ménages ne participant pas aux réunions d'APEE et prétendant que les comptes ne sont pas redits
	Amener chaque parent à contribuer pour l'APEE	Sensibiliser les parents à contribuer aux frais d'APEE	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	Rapport de l'IAEB et de la DDES	/	100%	Rapport de l'IAEB et de la DDES	Pourcentage des ménages ne contribuant pas pour l'APEE
SERVICES COMMUNAUX										
Amener les populations à accéder aux services de qualité à la commune	Faire connaître tous les services redus à la commune par les populations	Faire une sensibilisation de proximité à l'aide des tracs pour informer les populations sur les services communaux	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Intervalle 0% - 20%	100%	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Pourcentage des ménages n'ayant pas sollicité un service communal
	Avoir un personnel (y compris le maire et ses adjoints) toujours présent et disponible	Un mécanisme de contrôle de présence doit être instauré à la commune	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	La part des personnes estimant que le personnel est absent est de 15%	La part des personnes estimant que le personnel est absent doit passer de 15% à moins	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Pourcentage des ménages estimant que le personnel est absent

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
								de 5%		
	Améliorer la qualité de l'accueil dans l'espace communal	Sensibiliser le personnel de la commune sur l'accueil et l'orientation des usagers	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Intervalle 0-13%	0%	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Pourcentage des personnes insatisfaites au niveau de l'accueil
	Revoir le temps de traitement des dossiers à la commune	Réduire de façon considérable la durée de traitement de certains dossiers à la commune	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Intervalle 13%-100%	0%	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service
	Lutter contre la corruption	Eliminer la corruption sur toutes ses formes dans l'espace communal	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Ménages insatisfaits pour cause de la corruption 7,7%	0%	Enquête CCAP Commune de Bassamba	% des ménages insatisfaits pour cause de la corruption
Créer un cadre de concertation entre les ménages et la communes, puis rendre accessible l'information à la commune	Les informations sur le budget, les dépenses, les recettes et les activités programmés doivent être connus de tous	Les informations sur les recettes et les dépenses doivent désormais être affichés à certains endroits régulièrement fréquentés par les ménages	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Moins de 5% des ménages informés	Plus de 75% des ménages informés	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Proportion des ménages pas informés sur le budget

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	Se concerter avec les populations lors de la programmation des activités	Organiser les réunions de concertation avec les chefs de quartier pour permettre à chacun d'eux de proposer les projets prioritaires de son quartier	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	6,1% des ménages informés sur les activités de l'année dernière	Au moins 50% des ménages désormais informés	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Pourcentage des ménages non informés des activités programmées
Impliquer les ménages dans la communication à la commune	Tous les ménages doivent être informés des activités programmées à la commune	Plaidoyer au près des populations pour la diffusion des informations communales dans la communauté	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	38%	0%	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Pourcentage des ménages non informés des activités programmées
		Plaidoyer pour une sensibilisation pour les écoutes groupées	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	38%	0%	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Pourcentage des ménages non informés des activités programmées
		Plaidoyer pour la participation aux réunions d'information et de sensibilisation	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Enquête CCAP Commune de Bassamba	38%	0%	Enquête CCAP Commune de Bassamba	Pourcentage des ménages souhaitant s'engager sur cette action

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		de la commune								

CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

L'objectif de l'enquête SCORECARD était de capter auprès des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal. Afin de produire des résultats comparables à l'échelle nationale à ceux des enquêtes réalisées par d'autres structures, la méthodologie adoptée a été celle proposée par les experts de l'INS.

Les résultats de l'enquête permettent de mesurer le niveau de satisfaction des ménages tout en répondant aux questions suivantes pour ce qui est de l'offre des services des biens publics, dans les domaines de l'eau, de la santé, de l'Education et des services communaux. Combien de ménages ont accès à ce service ? Sont-ils satisfaits ? Quelles sont les raisons de l'insatisfaction ? Quelles sont les actions qu'ils envisagent mener au niveau de la commune et de la communauté en vue d'améliorer la qualité des services ? L'enquête s'est déroulée sur un échantillon de 311 ménages tirés scientifiquement dans les milieux urbains et ruraux de la commune de Bassamba. Il a été relevé que :

Dans le domaine de l'eau, moins d'un ménage sur cinq (68,2%) utilise une source d'eau publique. Les sources publiques sont plus utilisées en milieu rural (77,9%) qu'en milieu urbain (20,80%). La fréquence de disponibilité du principal point d'eau public ne correspond au besoin de 01 ménage sur 04(25%). Les points d'eau connaissent parfois des pannes qui sont réparés par les chefs de quartier (29,7%), la commune (7,5%) et les COGES (4,2%). Seulement 2,8% des ménages contribuent pour le fonctionnement des COGES cette contribution se limite exclusivement aux ménages de la zone rurale. Dans l'ensemble, seulement 04 ménages sur 10 (42,1%) parmi les utilisateurs d'une source d'eau publique sont insatisfaits à cause de l'éloignement (42,7%) la mauvaise qualité de l'eau (20,6%) et de l'insuffisance des points d'eau (42%). 84,9% des ménages sont prêts à contribuer pour la construction des points d'eaux nouveaux.

Dans le secteur de la santé, 78,1% des ménages se rendent dans les formations sanitaires publiques pour les soins de santé. Parmi ces ménages, 97,3% vont CMA. Le prix moyen de la consultation est de 615 FCFA et 23,4 % des ménages trouvent ce taux élevé. Malgré la disponibilité du petit matériel et des médicaments, environ de 01 ménage sur 10 (10,3%) parmi ceux sollicitant les services des FS publiques sont insatisfaits. Les principales raisons de l'insatisfaction sont : l'indisponibilité ou l'insuffisance de certains médicaments (63%), l'absentéisme de certains personnels (53,3%), la mauvaise qualité des soins offerts (59,3%) et le monnayage des soins (25,9%). Les ménages de la commune d'arrondissement de Bassamba

souhaiteraient faire des plaidoyers pour l'approvisionnement en médicaments (61,30%), l'affectation du personnel (25,30%) la réhabilitation des FS (63%), l'extension et l'équipement des FS (31 %) et l'accueil et la prise en charge des patients (36,40%).

Dans le secteur de l'Education, les résultats de l'enquête ont révélé que 98,20% choisissent l'ordre public d'enseignement pour inscrire leurs enfants. Les autres préfèrent l'enseignement privé pour des raisons liées à l'éloignement et à la qualité des enseignements (67,70%), le coût (33,33%). Moins de 01% Les ménages de la commune participent peu aux réunions de l'APEE organisées dans les établissements scolaires parce qu'elles estiment que ce sont des réunions d'informations et non d'échanges. Les ouvrages endommagés sont refaits par les bureaux de l'APEE (15,3%). Dans l'ensemble 98,7 % des ménages ayant sollicité un établissement public sont satisfaits des services rendus. Les ménages de la commune de Bassamba envisagent de faire des plaidoyers au niveau communal et communautaire pour l'affectation du personnel enseignant, la sensibilisation des enseignants à la conscience professionnelle, le contrôle de présence des enseignants et la participation aux activités organisées au sein des établissements scolaires.

Dans le secteur Communal, 19,90 % des ménages arrivent à la commune pour l'établissement des actes de naissance et 4,80% pour la légalisation des documents. Les autres services sont sollicités par des ménages à des proportions est inférieure à 3%.. La proportion des ménages trouvant long le temps mis pour rendre un service à la commune est en général supérieur à 13 % et dépend du type de service demandé. Cette lenteur dans le traitement des dossiers est parfois due à l'indisponibilité ou l'absence du personnel, le manque de matériel et la mauvaise organisation du travail. Les ménages de la commune de Bassamba ne reconnaissent pas avoir été rançonnés pour un service quelconque. Les efforts supplémentaires doivent être faits au niveau de la communication, car moins de 2 % des ménages sont en général informés des activités programmées à la commune, du budget, des recettes et des dépenses de la commune. La commune n'accompagne pas suffisamment les populations dans les actions de développement et ne les implique pas dans la budgétisation. Dans l'ensemble, seulement 4,20 ménages sur 10 (23,8%) avouent être satisfaits des services qui leur sont rendus à la commune. Presque tous les ménages insatisfaits résident en milieu rural. Les principales causes de l'insatisfaction sont : la lenteur dans le traitement des dossiers (38,50%), le faible niveau information des populations sur les activités (38,50%), et la méconnaissance des actions menées (46,20%). En vue d'améliorer la qualité des services communaux, les ménages comptent s'engager à la diffusion des informations communales à la communauté (90,70%), la participation aux activités communautaires (28,30%), la sensibilisation par les écoutes groupées (30,50%) et la participation aux réunions d'information et de sensibilisation (28,60%).

Les principaux résultats issus des différents secteurs ont permis de mettre sur pied un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique.

En guise de recommandation principale,

Les ménages doivent être sensibilisés afin d'apporter leur contribution pour l'entretien des points d'eau existants ;

Pour ce qui est de l'éducation, un accent particulier doit être mis sur la sensibilisation des ménages afin qu'ils puissent participer aux activités programmées des établissements scolaires ;

Concernant les formations sanitaires, il faut revoir les services d'accueil et approvisionner d'avantage les pharmacies ;

A la commune il faudra rendre plus disponible le personnel et établir une bonne communication avec les ménages sur les activités programmées tout en les impliquant naturellement. Les chiffres sur les recettes les dépenses et le budget doivent également être divulgués en utilisant les moyens de communication disponibles au sein de la commune

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

République du Cameroun, 2003. Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

République du Cameroun, 2009. Cameroun Vision 2035.

République du Cameroun, 2009. Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

République du Cameroun, 2015. Stratégie Nationale du Développement du Secteur Rural (SDSR).

République du Cameroun, 2016. Stratégie Sectorielle de la Santé.

République du Cameroun, 2016. Plan Directeur d'Industrialisation (PDI).

République du Cameroun, 2017. Politique Nationale de la Protection Sociale (PNPS).

République du Cameroun, 1996. Loi de finances 1996 : loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972

République du Cameroun, 2019. Loi n° 2019 / 024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).

République du Cameroun, 2004. Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

République du Cameroun, 2009. La loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées.

République du Cameroun, 2009. Loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

Commune de Galim, 2018. Plan Communal de Développement de la Commune de Galim.

ANNEXES 1 : QUESTIONNAIRES ENQUETE SCORECARD / CCAP

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification		
S1Q 01	Région _____	_ _
S1Q 02	Département _____	_ _
S1Q 03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q 04	Commune _____	_ _ _
S1Q 05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	_ _ _
S1Q 06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	_ _ _ _ _ _
S1Q 07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q 08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	_
S1Q 09	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q 10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q 11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q 12	Nom du superviseur communal _____	_ _
S1Q 13	Coordonnées GPS de la commune X _____ Y _____ Z _____	_
S1Q 14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autre 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q 15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ?	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

	1=Oui 2=non Si non allez au type suivant		commune ?	gestion ?	
A. Puits avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
B. Puits avec pompe électrique	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
C. Forages avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
D. Forage avec pompe électrique	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
E. Borne-fontaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
F. Source	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
G. Réseau d'adduction d'eau communal	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	_				
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non				
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3				
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			_
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			_
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			_
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			_
		X. Autres (à préciser) _____			_

Section 3 : Services communaux

Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	_	_	_ _
B. Délivrance des documents d'urbanisme	_	_	_ _
C. Aménagement des voiries	_	_	_ _
D. Gestion des déchets / Assainissement	_	_	_ _
E. Légalisation des documents	_	_	_ _
F. Authentification des documents	_	_	_ _
G. Hygiène et salubrité	_		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	_		
I. Aménagement des aires de jeux	_		
J. Eclairage public	_		
K. Transport public	_		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	_		
X. Autres (à préciser) _____	_		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable						
	2=non Si non allez au type suivant					
A. Puits avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
B. Puits avec pompe électrique	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
C. Forages avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
D. Forage avec pompe électrique	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
E. Borne-fontaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
F. Source	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
G. Réseau d'adduction d'eau communal	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	_					
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?					_ _ _
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire					_
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non				_
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non				_
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non				_
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non				_
		X. Autres (à préciser) _____				_

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification

S1Q01	Région	_ _
S1Q02	Département	_ _

S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	_
S1Q06	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ - _ _ _
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	_ _ _
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y _____	_
S1Q11	Z _____	 _
	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à pr	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : _____	_
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauva	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires				
Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l'« ordre d'enseignement » ?
A. Public	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
B. Privé laïc	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?			_ _ _ _ _
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09			_
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?			_ _ _ _ _
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non			_
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?			_ _ _ _ _
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?			_ _ _ _
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?			_ _ _ _
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non			_ _ _ _ _ _

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

Section 1 : Identification

S1Q	Région _____	_ _
01		
S1Q	Département _____	_ _
02		
S1Q	Numéro du Lot de Communes _____	_ _
03		
S1Q	Commune _____	_ _ _
04		
S1Q0	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	_ _ _
5		
S1Q0	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	_ _ _ _ _ _
6		
S1Q0	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	_
7		
S1Q	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel	_
08		
S1Q	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _
09		_ _
S1Q	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ _ _ / _ _ _ / _ _
10		_ _
S1Q	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ _ _ / _ _ _ / _ _
11		_ _
S1Q	Nom du superviseur communal	
12		
S1Q	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____	_
13	Z _____	
S1Q	Résultat de la	
14	collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autre	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q	Appréciation de la qualité de l'enquête :	_
15	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser) _____
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__	__	__	__
B. Centre Médical d'Arrondissement	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__	__	__	__
C. Hôpital de district	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__	__	__	__
D. Hôpital régional	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__	__	__	__
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__	__	__	__
X. Autres (à préciser) _____	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__	__	__	__
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					__				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					__				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?					__ __ __				

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION	
S1Q01	Région _____
S1Q02	Département _____
S1Q03	Commune _____
S1Q04	Lot de communes _____
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale

S1Q07	Nom de la localité	
S1Q08	Numéro de structure	_ _ _
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon	_ _
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z	
S1Q10	Nom du chef de ménage	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q12	Nom de l'enquêté	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	_
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue)	_ _
S1Q16	Téléphone de l'enquêté	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _
S1Q19	Nom de l'enquêteur	
S1Q20	Nom du superviseur communal	
S1Q21	Résultat de la collecte _____ 01=Enquête complète 04=Absence d'un répondant compétent 02=Enquête incomplète 05=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 03=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	_ _
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

CODES S1Q13

- | | | |
|------------------------------------|--|--|
| 1 = Chef de Ménage | 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e) |
| 2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage | 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e) |
| | | 7= Domestique |

Section II. EAU POTABLE

			1=ooui	2=non	8=NSP
S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D. Forage avec pompe à motricité humaine E. Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G. Source H. Marre I. Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable (CAMWATER) K. Rivière X. Autres-à préciser)_____		_	
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → S2Q18			_2_	
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07. = Rivière			_ _	

Section II. EAU POTABLE

	04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre	
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non	_
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07	_
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois	_
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non	_
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08	_
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08	_
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	_
	A= Commune	_
	B=Etat	_
	C=Une élite	_
	D=Le comité de gestion du point d'eau	_
	E=Chef de village/quartier	_
	F=CAMWATER/SNEC/CDE	_
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	_
	A=COGES	_
	B=Commune	_
	C=CAMWATER	_
	D=Communauté	_
Si S2Q08 = A	S2Q08a Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	_
	S2Q08b A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	_ _ _
	S2Q08c Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	_ _ _ _ _ _
	S2Q08d Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	_
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km	_ _ _ _ _
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau	_ _ _ _
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?	_ _ _ _
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1. Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais	_
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP	_
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	_
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	_
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?	_ _ _ _
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q18	_
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	_
	A. Maire (commune)	_
	B. Etat (sectoriels)	_
	C. Une élite	_
	D. Le comité de gestion du point d'eau	_
	E. Chef de village/quartier	_
	F. Autorités administratives	_
	G. CAMWATER/SNEC/CDE	_
S2Q17b	X. Autres partenaires : _____	_
	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 →	_

Section II. EAU POTABLE

	S2Q18		
S2Q17c	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		_ \ _ _
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ———→ S2Q20.		_
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	_ _ _ _ _ _ _
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire		_	
A2 Donation du site de construction d'un point d'eau		_	
A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)		_	
B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants			
B1 Redynamisation/mise en place du COGES		_	
B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau		_	
B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES		_	
B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	_		
B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	_		
C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants			
C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	_		
C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	_		
X. Autres à préciser _____	_		

Section III. SANTE

		1=Oui 2=Non 8=NSP
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer	_
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance
B. Coût		
C. Accueil		
D. Qualité des soins		
E. Disponibilité du personnel		
F. Disponibilité de médicaments		
	X. Autres à préciser :	_
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ?	_

Section III. SANTE		
	1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante	
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence	
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non	
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km	
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure	
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.		
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas
		A. ciseaux
		B. Seringues
		C. Alcool
		D. Coton
		E. Bétadine
		F. Thermomètre
		G. tensiomètre
		H. Balance
		I. Gants
X. Autres à préciser :		
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP
		A. Maternité
		B. Pédiatrie
		C. Laboratoire
		D. Petite Chirurgie
		E. Hospitalisation
		X. Autres à Préciser : _____
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA	
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non	
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non → S3Q12	
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15	
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé

Section III. SANTE			
		X. Autres (à préciser) :	__
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires	
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	__
		A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	__
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	__
		B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	__
		C. Amélioration de la gestion des FOSA	
		C1. La redynamisation du COSA/COGE	__
		C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	__
		C3. L'accueil et la prise en charge des patients	__
		C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	__
		C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel	__
C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	__		
D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé			
D1. Subvention de la COSA	__		
D2. Le Développement de partenariats publics-privés	__		
D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	__		
X. Autres à préciser	__		

Section IV. EDUCATION					
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				__ __
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
S4Q02	« Nom » fréquente -t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	_1_	__	__	__
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle	__	__	__	__
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant	__	__	__	__
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	__	__	__
		Coût	__	__	__
		Qualité de l'éducation	__	__	__
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle

Section IV. EDUCATION

S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant				
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non				
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km				
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures				
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non				
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non				
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non				
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non				
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?				
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier				

Section IV. EDUCATION

S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	_	_	_	
S4Q17 a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	_	_	_	
	B. Durée	_	_	_	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	_	_	_	
	D. Non reddition des comptes	_	_	_	
	X. Autres (à préciser)	_	_	_	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription ----- ---(en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)
		APEE ----- --(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE ----- ---(en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)
		Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ---- (en FCFA)
		Total des frais exigibles ----- --	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	_	_	_	_
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ?				
	A. L'APEE	_	_	_	_
	B. Le Maire (Commune)	_	_	_	_
	C. Une organisation du village	_	_	_	_
	D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEF OP	_	_	_	_
	E. Les Elites	_	_	_	_
	X. Autres partenaires (à préciser)	_	_	_	_
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q24a	_	_	_	_
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ?				

Section IV. EDUCATION

	A. Eloignement de l'établissement	__	__	__	__
	B. Insuffisance de salles de classe	__	__	__	__
	C. Insuffisance d'équipements	__	__	__	__
	D. Insuffisance des écoles	__	__	__	__
	E. Manquements liés au Personnel	__	__	__	__
	E1. Assiduité,	__	__	__	__
	E2. Ponctualité	__	__	__	__
	E3. Qualité des enseignements	__	__	__	__
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	__	__	__	__
	G. Mauvais résultats	__	__	__	__
	H. Coûts élevés de la scolarité	__	__	__	__
	X. Autres à préciser	__	__	__	__
	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
S4Q24 a	A. Prime d'excellence aux écoles	__	__	__	__
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	__	__	__	__
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	__	__	__	__
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	__	__	__	__
	E. Formation des enseignants	__	__	__	__
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__
	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
S4Q24 b	A. Participation aux activités de l'école	__	__	__	__
	B. Prime aux bons enseignants	__	__	__	__
	C. Dénonciation des enseignants indécents	__	__	__	__
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	__	__	__	__
	E. Acquiescement des cotisations	__	__	__	__
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	__	__	__	__
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	__	__	__	__
	H. Diffusion des bonnes pratiques	__	__	__	__
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Services communaux 	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 = minutes, 2 = heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, <i>Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a Si autre réponse, passer directement à S5Q04</i>	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonna- ble 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1 → S5Q06</i>	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est-ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Acte de décès	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Acte de mariage	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Légalisation des documents officiels	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Délivrance des documents d'Urbanisme	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Aménagement des voiries	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Gestion des déchets / assainissement	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Hygiène et salubrité	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Aménagement des espaces verts et de loisir	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Transport public	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Eclairage public	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__
Aménagement	__	__	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__	__	__

Section V. SERVICES COMMUNAUX

des aires de jeux							
Certificat de domicile							
Validation des plans de localisation							
Authentification des documents							
Informations							
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables							
Autres (à préciser)							
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14						
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____					
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées					

Section V. SERVICES COMMUNAUX

		H4 Adhésion à des groupes d'écoute	__
		I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	__
		X. Autres (à préciser) : _____	__

Observations sur l'enquête

**ANNEXES 2 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE RAPPORTAGE DU PROJET
SCORE CARD POUR LE COMPTE DE DK INTERNATIONAL EN CHARGE DU LOT 2**

N°	Commune	Superviseur	Enquêteur
1.	Bafoussam I	MEKONTSO Sébastien	AKENKO TENKEULéonela
2.	Bafoussam III	DONGMO SOUMELOU YVES	DJANTCHA Georges
3.	Pete Bandjoun	KOUATOUNG Marcelle	FIEKNI FEUMBA Minève
4.	DEMDENG	NGATCHOU NGUENANG Ghislain L	DJOMOU Lena Ernest
5.	GALIM	DSONKOUET TALONFO Williams	LONLACK Martin
6.	TONGA	DSONKOUET TALONFO Williams	GAMOGHA G Nickson
7.	BASSAMBA	DONGMO SOUMELOU YVES	SIZE Moïse
8.	BATCHAM	NOUMESSI FODJOU Willy	KAMTA TCHINDA Vanessa